

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LA SAINT JEAN-BAPTISTE EN 1874.

Réunir à Montréal, le 24 juin prochain, toutes les sociétés Saint Jean-Baptiste du Canada et des Etats-Unis pour la célébration de la fête nationale des Canadiens-Français, tel est le projet dont il a été question dans les derniers numéros de notre journal: projet qui ne manque pas d'une certaine grandeur et qui pourrait avoir des résultats considérables.

Tous les jours nous déplorons le départ de nos compatriotes pour l'étranger; l'émigration est un fléau, nous ne cessons de le répéter: nos gouvernants en sont alarmés, mais n'ont pu encore trouver le moyen de le conjurer. Eh bien! voici une occasion de réunir toute la famille canadienne dans une même pensée patriotique, dans un même sentiment d'amour pour ce Canada français qui est notre patrie. L'éclat de cette fête, les souvenirs qu'elle rappelle réchaufferaient tous les cœurs, et ceux qui, depuis trop longues années, vivent isolés au milieu de nationalités étrangères, se reprendraient peut-être à aimer leur pays avec cette ardeur qui ne souffre plus l'éloignement. Les Canadiens des Etats-Unis, d'ailleurs, ne nous ont pas oubliés: ils voudraient tous revenir au pays, et qui sait si, dans une circonstance où se trouveraient assemblés des délégués de toutes les parties de la province, le projet destiné à mettre enfin un terme à l'émigration ne surgirait pas de la confrontation des idées de chacun? Les délégués des Etats-Unis nous diraient leur situation actuelle et les conditions de leur retour au Canada; de notre côté, nous leur ferions voir les carrières nouvelles que nous pouvons ouvrir à leur activité. Peut-être ignorons-nous ce qui leur faut; peut-être ne savent-ils pas ce que nous pouvons leur donner. La situation s'éclaircirait le jour où nous nous trouverions tous ensemble, et cette réunion ferait peut-être plus pour le rapatriement que tous les projets du gouvernement.

Nous savons que trente ou quarante sociétés nationales des Etats de l'Est seraient disposées à venir célébrer le 24 juin prochain à Montréal, si la société Saint Jean-Baptiste de cette ville les y invitaient. Plusieurs lettres reçues dernièrement nous autorisent à faire connaître ce fait.

Espérons que nous saurons profiter de cette occasion pour renouer des liens brisés, réparer certaines fautes, parler rapatriement à ces compatriotes dont l'absence fait un si grand vide dans nos rangs.

Nous croyons que si des souscriptions sont nécessaires pour organiser ce projet, tout le monde s'empresserait de fournir son obole.

Dans tous les cas nous faisons appel à tous les journaux pour qu'ils donnent à cette idée la plus grande publicité possible.

OSCAR DUNN.

LUCIEN TURCOTTE.

Pendant que nous étions tous absorbés par les préoccupations politiques, la mort est passée dans les rangs de la jeune génération et y a fait un vide qui ne sera pas de sitôt comblé. Lucien Turcotte est décédé le 12 janvier dernier. Mort pendant une lutte électorale où l'attendait un triomphe! Mort au milieu d'une agitation qui a détourné le souvenir de ses compatriotes et empêché ses meilleurs amis

même de penser à lui au gré de leur affection et de leur douleur! Moi qui l'aimais comme un frère, je n'ai pas eu la triste consolation de lui rendre les derniers devoirs. Ironie des choses d'ici-bas: son talent, sa vertu singulière lui méritaient tous les succès: déjà les obstacles ordinaires des débuts étaient tombés devant son énergie et son travail, il pouvait déjà compter sur une belle carrière, les regards étaient fixés sur lui, il avait d'ailleurs l'ambition légitime de faire et d'être quelque chose—et il meurt durant ces élections parlementaires qui devaient lui ouvrir les portes d'un avenir tout préparé d'avance par l'estime de ses compatriotes pour le grand nom qu'il portait!

Sur cette tombe à peine fermée, qu'il nous soit au moins permis de pleurer la perte que la patrie vient de faire et d'honorer la mémoire d'un ami.

Lucien Turcotte était le troisième fils de l'honorable J. E. Turcotte; il a été aussi son élève. Il était petit enfant que déjà son père, dès lors en pleine possession de ses succès oratoires, lui apprenait à déclamer les fables de Lafontaine. Il lui donnait d'abord l'exemple, puis il l'installait hardiment sur une table ou une chaise, et le faisait répéter, corrigeant ses gestes et ses intonations. A dix ans, Lucien récitait le *Chêne et le Roseau* comme un élève du Conservatoire. Avec un pareil maître, il ne pouvait manquer de se bien former, et ses compagnons d'études qui ont eu les prémices de sa jeune éloquence, s'expliqueront la sûreté de son débit en apprenant que son expérience remontait si loin. Un jour ses confrères, enthousiasmés par sa parole, lui ont fait une ovation: il disait plus tard que c'était là simplement un succès de déclamation obtenu par certains éclats de voix que son père lui avait appris. Explication pleine à la fois de modestie personnelle et d'orgueil filial.

Au collège et à l'Université, le jeune Turcotte s'est toujours distingué par ses habitudes laborieuses et par sa bonne conduite. D'une activité d'esprit infatigable, il avait une soif dévorante de tout savoir, et il s'exaltait pour toutes les études, histoire, littérature, philosophie, théologie même. Il a toujours été le plus ardent des disciples, parlant sur toutes choses, parfois de celles qu'il ne connaissait pas: c'était sa manière à lui de tirer parti des relations sociales.

Son temps d'Université a été pour lui l'époque la plus heureuse de sa vie. Les succès qu'il y a obtenus lui ont ouvert les horizons de la vie, et il se trouvait précisément à cet âge où l'on jouit d'un triomphe avec l'émotion candide de l'enfant et l'orgueil légitime de l'homme, période de transition entre la jeunesse et la virilité du talent, âge fortuné, bien différent d'une époque plus avancée de l'existence où les illusions ne déteignent plus sur les hommes et les choses qui nous entourent, où la réalité nue laisse voir la petitesse des hommes et l'inanité des choses.

Les confrères de Lucien Turcotte se rappellent encore plusieurs de ses discours prononcés à l'occasion des fêtes universitaires, discours de jeune homme sans doute, mais animés déjà d'un souffle d'éloquence. Il avait un tempérament d'orateur, il avait le *pectus* qui fait d'un expert en l'art de bien dire un orateur véritable. Chez lui la pensée provoquait le sentiment, l'émotion suivait de près l'idée et communiquait à sa parole la chaleur qui vivifie, l'accent qui subjugué; l'accord intime de l'esprit et du cœur lui donnait cette force entraînante, don

naturel des privilégiés, qui s'impose à tout le monde et qui est vraiment l'éloquence, la puissance de convaincre. Avidé de toute science, penseur acharné à tout concevoir, il était de plus doué d'une sensibilité délicate et d'une imagination qui le portait au-delà des horizons communs, au-dessus des niveaux ordinaires. On lui a reproché certaines hardiesses, sans doute pour le punir de pousser trop loin l'essor de son intelligence: tant il est vrai qu'il nous faut payer cher même la joie pure des pensées ou des rêves qui, touchant presque aux sphères infinies, sont l'expression la plus élevée des facultés de l'âme humaine et la ravissent en la rapprochant des splendeurs pour lesquelles elle a été créée. N'oublions donc pas que c'est à la puissance des efforts faits pour trouver la formule du vrai et du beau, dont Dieu a mis en nous l'instinct, qu'il faut mesurer les natures nobles et fortes. "Le sublime est le son que rend une grande âme," suivant le mot de Montalembert.

Un maître a dit que la plume forme à bien dire. Lucien Turcotte avait compris cela, et il écrivait beaucoup, non pas seulement en vue d'une préparation immédiate, mais dans le but de s'habituer à l'élégance et à la pureté du langage. Il donnait par là un exemple qui devrait être suivi plus généralement dans notre pays. Il voulait être en état de dire des choses justes, mais il voulait de plus pouvoir les bien exprimer. Il savait toute l'importance de la forme dans l'art oratoire, et il cherchait à éviter la vulgarité avec autant de soin que le néologisme, habitude qui devait enfanter deux qualités rares mais essentielles chez les avocats et les politiques: la propriété des termes et la sobriété des développements. Etre clair et concis, c'est le point difficile pour l'orateur, même pour l'écrivain.

Lucien Turcotte était parmi nous du trop petit nombre de ceux qui, richement favorisés par la nature sous le rapport de l'intelligence, comptent cependant pour réussir dans le monde bien plus sur l'étude que sur leur facilité native. Que de talents perdus par cette confiance exclusive dans les ressources naturelles de l'esprit. Pourvu que l'on dise de quelqu'un: Il a du talent, celui-là croit avoir tout fait, il semble au comble de ses vœux, et il n'étudie pas, on dirait qu'il ne sent même pas le besoin d'étudier. Il en est pourtant des facultés intellectuelles comme du champ du cultivateur: il faut les cultiver et les nourrir pour leur conserver la fécondité primitive.

Notre ami avait compris de bonne heure cette nécessité absolue de l'étude, et il s'y adonna avec une ardeur opiniâtre. Il avait de l'ambition, mais il ne l'aurait pas crue avouable s'il ne l'avait fondée sur un labeur persévérant, et que l'on peut appeler excessif puisqu'il y a contracté le germe d'une maladie mortelle.

Ses études de droit finies, il eut une chaire à l'Université-Laval, qui l'envoya passer deux ans à Paris pour se préparer à donner son cours. C'est là surtout que je l'ai bien connu, et je me rappelle avec bonheur ces jours féconds dont notre amitié et des études chéries faisaient le charme. Que de promenades instructives nous avons faites dans ce beau Paris, tantôt cherchant des bouquins sur les quais, tantôt explorant une rue célèbre par ses souvenirs historiques, tantôt visitant les monuments, les musées, les fabriques dont s'honore la France! Comme elles nous semblaient courtes ces heures que nous passions dans le jardin du Luxembourg, à l'ombre des

grands ormes, un livre à la main, lisant à haute voix, discutant, écrivant, en toute liberté, devant ce public habitué à voir les étudiants préférer le grand air du parc à la chaleur de leurs mansardes! Nous allions quelquefois au théâtre ou à l'opéra, et l'œuvre des maîtres le transportait d'enthousiasme. Les cours de la Sorbonne lui causaient souvent une impression pénible: il se disait qu'il ne pourrait jamais enseigner avec ce talent, et cette seule idée le jetait dans un découragement dont il ne se relevait qu'à force d'énergie. Mais cette énergie il la possédait au plus haut degré pour l'accomplissement de ses devoirs d'homme et de chrétien. Caractère digne, honorable dans la plus belle acception du mot, et catholique convaincu, il unissait à la sévérité de la vertu le charme des natures exubérantes et expansives. Jeune, emporté, il a su cependant éviter les fautes de son âge. C'était une âme d'élite dans un corps vierge. A défaut des vertus chrétiennes, le respect qu'il se portait à lui-même aurait fait de lui un sage. Mais il était catholique sincère, n'aimant pas à faire étalage de ses pratiques religieuses, priant Dieu avec humilité et du fond du cœur. A Paris, il faisait presque tous les jours une visite au Saint Sacrement, et j'ai été trois mois sans le savoir. Ce trait renferme tout le secret de sa vie.

Hélas! que nous reste-t-il de ce grand cœur, de cette belle intelligence? Un simple souvenir. C'est beaucoup pour l'exemple qu'il nous retrace; qu'est-ce pour notre amitié? qu'est-ce pour la patrie qui fondait tant d'espérances sur son enfant? On dirait qu'une fatalité pèse sur les jeunes gens doués du génie. Les uns sont annihilés par les circonstances ou par les persécutions, les autres s'anéantissent eux-mêmes par la paresse ou les habitudes, et la mort nous enlève les plus irréprochables. Remontez seulement à vingt années en arrière; comptez tous les jeunes gens marquants ou même célèbres qui sont disparus de la scène pour des causes diverses, et dites si notre nationalité n'est pas bien malheureuse de perdre ainsi tant de nobles défenseurs sans avoir obtenu d'eux les services qu'ils pouvaient rendre?

Qui méritait plus que Lucien Turcotte une longue vie? On serait tenté de crier à l'injustice du sort qui ne lui a point permis de donner toute la mesure de son intelligence et de travailler longtemps pour son pays, si nous ne savions que Dieu veille sur les peuples et sur les individus avec une infinie miséricorde. Il a rappelé à Lui notre ami, courbons la tête, et cherchons dans cette belle mort le secret de bien vivre. Par ce qu'il a été, Turcotte nous apprend ce que nous devons être.

Il lui en a coûté sans doute de faire le sacrifice de ses affections, de ses espérances, de sa jeunesse: il n'avait que vingt-sept ans! Mais il a fait face à la mort avec le courage résigné du chrétien qui a observé toute sa vie les commandements de Dieu et de l'Eglise. Il ne faut pas le plaindre: toute la gloire, tout le bonheur est d'être ainsi préparé pour le suprême départ.

OSCAR DUNN.

PAS ORATEUR, MAIS TRAVAILLEUR.

Samedi, le 14 courant, M. Victor Hudon a inauguré par un banquet l'immense fabrique de coton qu'il a établie à Hochelaga avec l'aide de quelques capitalistes intelligents et au prix d'un travail, d'une persévérance, d'une énergie dignes de la grande cause de l'industrie canadienne. Deux cent cinquante convives, parmi lesquels on remarquait plusieurs des citoyens les plus marquants de notre ville, s'étaient réunis pour rendre hommage à cette patriotique entreprise. Les journaux quotidiens ont rendu compte de la fête et des discours prononcés en cette occasion. Nous avons noté un mot de M. Hudon. Répondant au toast porté en son honneur: "Je ne suis pas orateur, dit-il, mais j'ose affirmer que je suis un bon travailleur; c'est à force de travail que nous avons réussi à établir cette fabrique."

Voilà un homme qui prend les questions par le bon bout. Pas de discours en l'air ni de longs articles dans les journaux, mais l'action, l'activité, la besogne taillée sans retard: c'est ce qu'il faut. Le vrai cultivateur n'est pas celui qui chante le bonheur des campagnes et les bienfaits de Cérès, mais celui qui, sans plus de manières, met le joug à ses bœufs et s'en va labourer son champ; de même le meilleur ami de l'industrie n'est pas tant l'orateur toujours prêt à pérorer sur le libre-échange et la protection que l'homme entreprenant peu fécond en discours, mais courageux à l'œuvre. M. Hudon et ses associés l'ont compris; ils ont droit à des félicitations publiques. Ils ont travaillé patiemment, sans ostentation, ils méritent de réussir. D'autres ont parlé bien fort sur les hustings, eux sont allés tout simplement sur le champ de bataille de l'industrie, et leur victoire est de celles qui font honneur à tout un pays.

Il nous sera permis de constater que cette entreprise est entièrement due à des Canadiens-Français. On nous accuse si souvent d'apathie, même d'incapacité dans les

questions industrielles, que nous avons bien le droit de montrer nos travaux et de dire: Voilà notre œuvre!

M. Chapleau a eu un mot très-heureux à ce propos. Un homme d'état, s'est-il écrié, a dit que le dernier boulet de canon tiré pour la défense des institutions britanniques sur ce continent, le serait par une main canadienne-française: je constate aussi que la première balle de coton lancée sur notre marché le sera par des Canadiens-Français!

A la vérité, cela devait être. Car c'est dans nos rangs surtout que l'émigration fait des ravages, et puisque l'industrie est, au dire de tous, un remède contre ce fléau, il nous appartient de l'appliquer les premiers.

Il ne faut pas se faire d'illusions, l'Etat est à peu près impuissant dans une question comme celle de l'émigration. Nos gouvernants peuvent accorder une certaine protection aux manufactures; non seulement ils le peuvent, mais ils le doivent, car leur devoir est d'aider la nation dans les entreprises qui feront sa gloire ou sa fortune: cependant que peut le pouvoir, lorsque les citoyens sont apathiques ou incapables. Exiger trop du pouvoir en fait d'initiative industrielle est l'erreur souvent fatale aux peuples courbés sous un régime despotique; c'est aussi celle que les peuples libres évitent naturellement. Il est facile d'exploiter un malheur public contre les chefs de l'état, mais il y a plus de bon sens, de prévoyance de la part des citoyens à s'efforcer d'y mettre un terme par l'initiative individuelle organisée et coalisée. L'Etat peut aider, donner la main à l'industrie naissante, il ne saurait la créer. Il appartient aux capitalistes intelligents d'en jeter les bases.

L'exemple donné par la Compagnie Hudon devra être profitable. Dans cette immense fabrique plusieurs centaines d'ouvriers et d'ouvrières trouveront de l'ouvrage; un grand nombre de nos compatriotes émigrés aux Etats-Unis, en apprenant qu'ils auront à Montréal le même emploi auquel ils se sont habitués à l'étranger, se hâteront de reprendre le chemin du pays, et de la sorte sera résolu en partie ce terrible problème de l'émigration. Transportons dans toutes les branches de l'industrie cet esprit énergique et entreprenant qui a inspiré les fondateurs de la fabrique d'Hochelaga, et bientôt nous aurons ramené au foyer national les milliers de Canadiens qui vivent aujourd'hui loin de la patrie.

Mais pour cela il faut ce courage qui pousse de l'avant, et cette persévérance qui ne s'arrête qu'après avoir touché le but. L'industrie peut être prospère chez nous à la condition que les citoyens prennent l'initiative et que l'Etat les aide ensuite. Mais d'abord mettons-nous à l'œuvre: moins de discours, plus de travail!

O. D.

CHRONIQUE.

Les élections sont finies dans la province de Manitoba, M. Louis Riel, absent du pays, a été élu par une majorité des deux tiers dans le comté de Provancher contre M. Hamelin, qui y réside et y exerce beaucoup d'influence. Le Dr. Schultz est réélu par 69 de majorité, dans Lisgar. M. Cunningham a été réélu dans le comté de Marquette. On sait déjà que M. Donald A. Smith a été réélu à Selkirk.

Le *Nouveau-Monde* s'exprime ainsi au sujet de l'amnistie:

"A ce propos, nous devons dire que dès l'ouverture de la session, après l'adoption de l'adresse, le ministère sera prêt à faire connaître la politique qu'il entend suivre en cette affaire.

M. Edward Jenkins, le nouveau député de Dundee, vient d'être nommé représentant du gouvernement canadien à Londres en remplacement de M. Dixon, décédé. Ses pouvoirs sont plus considérables que ceux de son prédécesseur et ne s'étendent pas seulement aux affaires d'émigration, mais encore à toute autre que le ministère pourrait avoir à transiger.

Les Hons. MM. Royal et Howard, de Manitoba, sont arrivés à Ottawa.

On écrit d'Ottawa qu'il ne reste plus que vingt-cinq à trente sièges qui n'ont pas encore d'occupants dans la salle des séances de la Chambre des Communes. Toute la droite est retenue.

Les catholiques du diocèse d'Ottawa, se proposent de faire des souscriptions dans le but d'ériger un monument en l'honneur du regretté Mgr. Guigues.

Les derniers arrangements conclus avec M. McGreevy, nouveau contracteur pour la construction du Chemin de fer de la Rive Nord, sont les suivants:

Le prix du contrat est fixé à \$7,000,000, payables de la manière suivante:
Corporation de Québec, débentures, \$1,000,000.
Bons du Gouvernement, \$1,248,634.

Chemin de Fer, lers bons préférentiels, \$4,751,366. Total, \$7,000,000.

La période fixée pour la construction totale du chemin s'étend jusqu'au 1er décembre, 1876. Les travaux seront commencés aussitôt après la signature du contrat et continués vigoureusement à la satisfaction de l'ingénieur en chef de la Compagnie.

Le prix du contrat reste le même; sauf que M. Mc Greevy, s'oblige à construire le chemin jusqu'au quai des Commissaires, ce qui forme une augmentation de frais estimée à \$300,000; sauf aussi qu'il s'oblige à fournir à la Compagnie les charrues et les clôtures d'hiver, clause omise dans le premier contrat, et dont le coût est estimé à \$40,000.

M. McGreevy s'oblige aussi à donner \$10,000 au lieu de \$5,000 pour salaires des employés de la compagnie. Il déposera aussi de suite \$140,000, au lieu de \$110,000, pour l'achat des terrains.

Enfin, il y a une clause déclarant que si, d'ici à quelques mois, l'entreprise n'est pas en pleine voie d'exécution, tous les frais et travaux faits retourneront de plein droit à la Compagnie.

M. Dansereau, de la *Minerve*, a été frappé par Euclide Roy, avocat. C'est la deuxième fois en six mois que la rédaction de la *Minerve* est assaillie de la sorte. Jeudi soir M. L. H. Huot, du *Canadien*, a été aussi l'objet d'une semblable attaque.

Le gouvernement local a donné sa décision dans l'affaire de M. le Lieutenant-Colonel C. E. Belle, et a déclaré que la preuve sur les accusations portées par Muller ne justifie pas un rapport contre lui.

Nous apprenons que M. le Dr. Picault, vice-consul de France, à Montréal, a reçu du gouvernement français une caisse de porcelaine de la manufacture de Sèvres, pour être présentée à l'Hon. Juge Coursol, ex-maire de Montréal, en témoignage de reconnaissance pour la part active qu'il a prise comme président à la souscription en faveur des victimes de la guerre, en France.

On nous communique une lettre de Paris, dans laquelle M. l'abbé Verreau fait connaître les succès qu'à obtenus au Conservatoire de Paris, M. Wm. Couture, Professeur de musique à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, et maître de chapelle à l'Eglise St. Jacques. Nos lecteurs se rappellent que M. Couture a quitté le Canada, au mois de mai dernier, pour aller étudier la musique à Paris. Grâce aux puissantes recommandations de M. le Consul français, à Québec notre jeune professeur a pu arriver auprès de Felicien David et du Directeur du Conservatoire, Ambroise Thomas; et au bout de quelques jours, il était admis comme élève du Conservatoire. C'était une faveur doublement difficile à obtenir, d'abord parce que le candidat doit déjà posséder des connaissances musicales passablement étendues et ensuite parce qu'on n'admet ordinairement qu'en qualité d'auditeurs ceux qui ne sont pas français.

L'auditeur assiste sans doute à la leçon; mais son travail n'est pas vu par le Professeur: par conséquent il ne reçoit pas les explications particulières dont il pourrait avoir besoin. Il ne peut non plus être reçu aux examens, aux concours, ni aux honneurs qui en sont la suite. Nous pouvons donc être fiers du succès et de la faveur que le Canada a obtenus pour la première fois, croyons-nous.

Mais ce qui fait surtout l'éloge de M. Couture, c'est qu'il ait pu en quelques mois arriver à la classe supérieure du cours d'harmonie, professé par M. Dubois.

Le *Négociant Canadien* dit que c'est l'intention du maître général des Postes de proposer au Parlement d'abolir le droit du port sur les journaux et de décréter l'affranchissement obligatoire de la correspondance. On ne pourrait certes présenter une mesure plus populaire.

M. Mousseau poursuit criminellement les propriétaires du *Witness* pour avoir diffamé sa réputation dans les rapports publiés dans leur feuille, au sujet de la tentative de suicide de M. Lormier. M. J. R. Dougall a été arrêté et admis à caution.

L'instruction préliminaire de la cause est commencée, devant le magistrat de police.

Une dépêche de la Colombie annonce l'élection de M. De Cosmos et de M. Morton pour la Chambre fédérale.

Il est décidé que le Parlement se réunira le 26 mars.

A l'assemblée des directeurs du chemin de Colonisation du Nord de Montréal qui a eu lieu samedi dernier, à Montréal, il a été décidé 1o. que l'on poserait des lisses en fer, les moyens de la Compagnie ne lui permettant pas de le poser en acier. 2o. que les ponts seraient construits en fer sur l'Ottawa, la Gatineau et la rivière du Lièvre et en bois sur les autres rivières. 3o. que la ligne de Ste. Thérèse à Grenville passerait par Lachûte et non par St. André.

Sir Garnet Wolseley, qui a conduit l'expédition en Afrique à bonne fin, a été élevée à la Pairie.

Les journaux de l'Opposition répandent la rumeur d'une crise ministérielle à Ottawa. Nous reproduisons, sous toutes réserves, leurs dépêches.

Ottawa 21.—D'après les délibérations de cette nuit, il est rumeur que le gouvernement doit résigner ce matin. M. Dorion était seul aux délibérations du Conseil.

M. Mackenzie, d'après la même rumeur, doit se rendre auprès de Son Excellence le Gouverneur Général.

Le Citizen de ce soir publie les articles du Times et du Courier d'Ottawa sur l'amnistie. Les opinions diamétralement opposées de ces deux derniers journaux quoique du même parti fournissent au journal conservateur, l'occasion de dire que l'un est inspiré par l'élément anglais du Cabinet et l'autre par l'élément français.

D'après le Citizen, une crise est imminente. Et certes, les cris de vengeance du Times, ses appels au fanatisme et aux passions populaires font le contraste le plus pittoresque avec la position prise par le Courier d'Ottawa.

Au Times, il faut le sang d'un meurtrier. Au Courier, il faut l'amnistie, nécessité par les circonstances.

On a annoncé que Riel a été lynché, dit le Times d'Ottawa, mais cette nouvelle aurait été trop bonne pour être vraie, too good to be true.

On dit que M. George Brown va entrer dans le cabinet fédéral à la place de M. Blake.

L'EDUCATION.

M. le Rédacteur,

Veillez bien me permettre aujourd'hui de vous présenter, au nom de tous mes confrères, les instituteurs, mes plus sincères remerciements pour les deux intéressants articles touchant l'éducation que vous avez publiés sur les derniers numéros de L'Opinion Publique. Ces écrits sont empreints de tant de justesse et de tact, et d'une si bonne logique, que chacun a dû être parfaitement convaincu des vérités qui y sont émises. Aussi je pense qu'ils auront été appréciés à leur juste valeur non-seulement par MM. les Instituteurs qui, eux, sont intéressés dans l'affaire, mais aussi par tous les amis de l'éducation, par tous les hommes intelligents qui ont à cœur la prospérité de notre jeune pays. Il serait à souhaiter qu'à votre exemple, M. le rédacteur d'autres prissent aussi la plume pour seconder les efforts généreux que vous faites pour améliorer la position des Instituteurs, qui est aujourd'hui si critique. Oui, il me semble que voici le moment opportun, plus que jamais pour nous de faire entendre de sérieuses réclamations. Peut-être qu'à force de parler, nos plaintes seront enfin entendues, que MM. les législateurs finiront par prendre la question en considération, et que plus de protection nous sera accordée à l'avenir. Encore une fois, M. le Rédacteur, daignez agréer nos plus vives sympathies et nos plus sincères remerciements pour l'intérêt que vous portez à notre classe, la classe des instituteurs.

J. E. P.

L'ASILE D'ALIENÉS DE QUEBEC.

(Suite.)

II.

Le chapitre des admissions à l'asile contient un tableau des causes de ré-admission, autrement dit des rechutes, qui nous amène naturellement aux réflexions suivantes :

Comment agissent les familles qui veulent revenir de l'asile l'un de leurs membres, réputé guéri ou amélioré notablement ? Il est fâcheux d'avoir à dire que la plupart du temps, on ne suit point à cet égard une ligne de conduite raisonnable.

Persuadé, mais bien à tort, que le mot guérison peut être interprété dans les affections mentales exactement comme dans les maladies ordinaires, on croit que tout est fait quand un mieux sensible et soutenu se manifeste. Erreur ! Les causes prédisposantes sont toujours là. Une rechute survient parce que l'on n'a pas écarté du ci-devant malade les objets ou les pensées qui avaient provoqué la première attaque. Le cerveau, une fois atteint, reste bien souvent faible du côté où il a reçu le choc. La prudence commanderait de ne plus l'exposer de la même manière.

Dans nombre de cas de récidive, on peut aussi constater que le malade est sorti trop tôt de l'asile. Cela a lieu sur les instances des parents auxquels il n'est pas toujours possible de se refuser. Ici il n'est question que des malades placés comme pensionnaires, sans l'intervention de l'Etat. Trop tôt revenu au foyer de ses impressions, mal secondé dans sa convalescence, le malade ne peut lutter contre les causes d'excitation et les souvenirs qui l'entourent. Une rechute se produit et tout est à recommencer, si toutefois il y a encore chance de guérison.

Certes, le devoir de l'Etat et celui de la famille sont clairement indiqués. Un peu de réflexion nous fait saisir l'importance du sujet ; par malheur ce n'est pas ce qui se pratique ! nous venons de voir que la famille se fie plutôt au hasard des événements qu'aux sages avis des hommes de l'art ; nous allons voir que l'Etat n'est point sans reproche, lui non plus.

Le placement des malades dans l'asile dès qu'ils donnent des signes de démence permet de tirer parti de toutes les ressources qui peuvent favoriser leur rétablissement.

Plus on retarde de les internier plus la perspective de l'incurabilité se montre. L'intérêt de ceux qui paient, d'accord avec le désir qu'ont les familles de voir guérir promptement leurs malades, veut donc qu'il n'y ait point de retard dans l'application des soins appropriés. Voyons ce que disent les inspecteurs des asiles et prisons, dans un rapport qui date déjà de cinq ou six ans :

Les formalités exigées par la loi pour l'admission des patients sont trop compliquées, et nécessitent un trop long délai. Pendant que les autorités délibèrent, ou que les individus correspondent, le pauvre malheureux attend, il est vrai, mais sa maladie n'attend pas ; elle fait des progrès ; si bien que, quand

l'admission est obtenue, toute chance de guérison est perdue. La folie a son heure critique ; cette heure ne revient plus ou revient rarement. Si elle n'est pas observée par le médecin, c'est un malheur difficile sinon impossible à réparer."

Il importe, de plus, que les familles soient instruites de certaines conditions que l'on s'rait en droit d'exiger d'elles en ce qui regarde la connaissance du début de la maladie et de ses causes premières ; c'est pour cela que j'ai dit plus haut que le temps est arrivé de répandre partout des notions exactes et des renseignements qui font défaut sur ce point.

Les parents et les amis les plus rapprochés du malade devraient se mettre en état de pouvoir mentionner sans restriction au médecin l'origine du mal, autant qu'ils la connaissent, et de lui fournir certains renseignements qui le conduiraient à prescrire un traitement convenable. Les causes de la maladie sont multiples ; le plus souvent on ne peut les distinguer qu'en remontant de une à deux ou trois générations ; toujours, il est indispensable d'être mis au courant de la vie et des habitudes du patient, et qui mieux que les parents et les proches peut parler là-dessus ?

Tel n'est pourtant pas ce qui a lieu. Un individu atteint d'aliénation mentale semble un être condamné ; d'avance il est voué à l'abandon. S'il devient à charge à sa famille ; s'il passe à l'état de furieux, on s'occupe de l'envoyer à l'asile. Alors il est déjà bien tard ; le mal a fait ses plus terribles ravages, — mais il reste toujours une lueur d'espérance et l'art tentera de la sauver. Qu'arrive-t-il ? Le médecin de l'asile, placé tout-à-coup en face d'une maladie dont il ignore les commencements, la marche, les phases diverses, les allures et les particularités, se voit forcé de se mettre à l'étude du mal et de l'individu qui le porte. Il serait plus commode, plus expéditif, plus sensé, plus chrétien en un mot de confier à l'homme de l'art les renseignements qu'il lui faut et que, dans nombre de cas, il lui suffirait de connaître pour diriger de suite son traitement avec efficacité. Mais non, le malheureux aliéné n'a pas reçu d'abord les soins nécessaires ; et lorsque son affliction s'est aggravée on l'a jeté dans l'asile sans espoir de retour, sans même penser qu'il mérite plus d'attention qu'un meuble de rebut, un instrument détraqué, une chose quelconque. Il est rayé de ce monde avant d'en être sorti. Et on croit avoir accompli tout devoir envers lui !

Dans cette voie d'erreurs, si féconde en bêtises et en fruits déplorables, qui, pensez-vous, porte surtout la plus lourde responsabilité ? Ce n'est pas le malade, car son état le place hors de cause. Ce ne sont pas ses parents, puisqu'ils ne sauraient posséder tout-à-coup la science, ni mesurer l'étendue du désastre qui se prépare. Alors, c'est donc au médecin de la famille qu'il faut s'en prendre, — étant la personne qui doit réunir les conditions particulières résultant de l'étude et de l'expérience. Lui seul, en effet, doit pouvoir analyser le cas qui se présente, le suivre dans ses développements et fournir au spécialiste chargé ensuite du traitement du malade, les données sur lesquelles on pourra baser le traitement. Loin de moi la pensée de porter le blâme sur les institutions où se forment nos médecins, mais, parvenus au point où nous sommes, il est à propos de constater qu'il y existe une lacune ; on n'y enseigne pas assez la diagnostic et le traitement des maladies mentales. On s'arrête peut-être à l'idée que cela regarde les spécialistes. D'accord, toutefois ne nous cachons plus que le médecin de la famille sera le premier appelé auprès du malade et que c'est sur lui, à partir de cet instant, que reposera la responsabilité, jusqu'à l'heure où l'asile recevra le patient. Nos médecins savent ce qui leur a été enseigné, mais il peuvent difficilement aller au-delà. Ils déploieront toute leur activité, toute leur intelligence en vain. Le malade restera dans sa famille, en attendant — c'est-à-dire que son état ira en empirant. Quand on aura perdu tout espoir, on songera à l'asile. Il sera déjà bien tard, la plupart du temps. Et il est pénible d'avouer que, dans cette occurrence, nombre de médecins, experts d'ailleurs, sont fort embarrassés de remplir les blancs du questionnaire que l'asile leur soumet pour s'éclairer sur le cas de leur patient. Une réforme doit être tentée dans cette branche de l'enseignement ; — ce n'est pas la seule dont l'urgence se fasse sentir depuis que nous grandissons comme peuple et que les besoins publics deviennent plus impérieux.

Le rapport a dû souffrir du vide dont on se plaint ici. Parmi tant de tableaux qui y figurent et que l'on consultera toujours avec profit, il en est un qui est resté incomplet jusqu'à un certain point, — et c'est probablement le plus important. Il constate les causes présumées d'aliénation, et cette lacune dans l'enseignement est précisément ce qui a mis les médecins-directeurs dans l'impossibilité d'en dresser la classification d'une manière stricte et rigoureuse.

Ce tableau est, néanmoins, un sujet à étudier ; il fournit l'occasion d'un chapitre de grande valeur sur les causes de l'aliénation mentale. J'en parlerai plus loin.

Disons avant, un mot d'une pratique outrée et inhumaine qui a cours dans ce pays. L'emprisonnement des aliénés révolte non-seulement la science, mais le sens commun et tous les sentiments du chrétien. Je laisse de nouveau la parole aux Inspecteurs cités plus haut :

" Dans tous les pays, cette coutume presque barbare d'enfermer ainsi les fous dans les prisons, comme s'ils étaient des criminels, est aujourd'hui condamnée. En Angleterre, non-seulement elle est condamnée, mais elle est prohibée par une loi devenue en force cette année même. Imitons donc notre mère-patrie sous ce rapport comme nous le faisons sous tant d'autres.

" C'est surtout dans les prisons que les aliénés deviennent promptement incurables. Là, ils sont presque toujours enfermés, sinon enchaînés. Ils ne reçoivent point ou presque point les soins particuliers qu'exige leur maladie, le lieu comme les circonstances ne le permettant pas. Heureux encore s'ils ne s'y suicident pas, soit en se pendant, soit en se fracassant le crâne sur les portes de fer de leurs cellules, comme cela est dernièrement arrivé dans la prison de Joliette.

" Nous espérons que le Gouvernement fera, au moins, en sorte que la déplorable coutume d'enfermer dans nos prisons cette classe de prisonniers (les aliénés) qui est et a toujours été le cauchemar des Shérifs et des Geôliers, sera discontinuée."

L'intérêt très-vital pour tous que renferme le sujet des causes des maladies nerveuses et de l'aliénation mentale a porté les auteurs du rapport à s'arrêter un instant sur cette matière et à consigner en quelques pages des remarques aussi justes que nécessaires. — Le temps ne me permet point d'en faire une analyse

succincte, aussi je ne ferai qu'exquisser à grands traits les principaux points qui y sont traités et je me permettrai de procéder surtout par voie de citations, en commençant par la suivante :

" Les causes d'aliénation mentale sont multiples, en ce sens que, dans la grande majorité des cas, elles sont le résultat d'une série d'événements et de conditions fâcheuses qui préparent d'abord et produisent la folie par leur action simultanée. Il y a cependant certaines causes d'aliénation dont on peut suivre facilement le mode d'action, et dont l'influence est démontrée d'une façon évidente par les statistiques.

" Quelques-unes de ces causes sont le résultat d'écart de la civilisation ; les autres ont leur source dans les vices personnels."

Pour bien comprendre le rôle que la civilisation joue dans les affections mentales, il faut se placer à un point de départ parfaitement connu, et savoir tout d'abord ce que l'on entend ici par le mot civilisation. Morel, dans son traité des maladies mentales, nous en donne une définition très-claire, la voici :

" Si la civilisation constitue un progrès, si ce progrès implique que l'instruction, l'aisance et la moralité augmentent dans la société et sont répandues plus uniformément dans toutes les classes de la société, il est difficile d'admettre en principe que l'aliénation doit s'élever avec les éléments les plus propres à raffermir l'esprit humain et le diriger vers le but naturel de son activité ; mais si l'on entend par civilisation, cette activité fébrile qui dévore tant d'individus dans les sociétés européennes, la soif des entreprises, l'amour de la nouveauté, les révolutions sociales, les tourments sans cesse renaissants du sein de tant de rivalités hostiles, d'ambitions déçues, de misères incalculables, il est incontestable que la folie trouve des causes prédisposantes et nombreuses dans de pareilles conditions."

Les médecins-directeurs continuent en nous apprenant qu'on voit dans l'histoire de la médecine qu'à l'exemple de certaines affections et de certaines épidémies, diffèrent les formes d'aliénation ont aussi caractérisé chaque époque de la vie du monde, suivant la condition morale, religieuse ou politique des peuples. Il désigne la paralysie générale, la manie des grands et des richesses, comme étant le partage de notre siècle.

" C'est que, dans ce siècle, ajoutent-ils avec un certain auteur, chacun veut vivre vite, et jouir beaucoup, et que la passion, l'ambition les excès du travail entretiennent nécessairement les facultés cérébrales dans un état permanent d'irritation et de tension ; mais le cerveau a, comme tous les autres organes, une limite de force, et, si on la dépasse, il succombe bientôt."

L'espoir de guérison qu'offre cette maladie est excessivement précaire et l'hygiène physique, intellectuelle et morale sont les seuls moyens mis à la disposition de la science pour la combattre.

Les vices personnels qui ne sont autre chose que les excès auxquels le système nerveux se trouve assujéti, sont très-nombreux et, plus encore peut-être que la civilisation, ils sont une cause active de folie, une cause qu'il importe d'autant plus de connaître que bien souvent il faut remonter à plusieurs générations pour la découvrir " car les vices personnels comme les bonnes qualités se propagent par la génération, en passant ainsi des grands parents aux petits enfants."

L'hérédité est donc une cause d'autant plus importante à signaler qu'elle est très-souvent enveloppée d'une obscurité trompeuse.

Autre cause. — La mauvaise éducation. — Les vices dans l'éducation — voilà une source inépuisable qui à elle seule pourrait former le sujet de tout un volume, et encore resterait-il quelques parties de la plaie sociale qui n'auraient pas été sondées. Entendons-nous bien sur le mot Education. La définition que nous trouvons au rapport est frappante d'exactitude.

" L'éducation, pour résumer l'idée de certains auteurs, est une suite d'habitudes généralement contractées ou communiquées dans un but d'amélioration et d'utilité privée ou sociale. Cette éducation ou cette suite d'habitudes ne fait pas, ne constitue pas l'être intellectuel et moral ; mais elle le modifie de manière à le rendre capable de combattre avec succès, de lui-même et par lui-même, de changer, d'effacer ses dispositions natives, de contracter des goûts divers, de nouveaux penchants, de nouveaux désirs et de parvenir ainsi à commander aux causes originelles de nos déterminations natives."

Les dispositions du caractère, de l'intelligence et de l'âme entraînent aux actions, et la répétition fréquente de ces actions devient une habitude tellement fortifiée qu'à la fin, on le considère comme une seconde nature. — Ces dispositions sont la clef de route du bonheur ou du malheur qui accompagnera l'enfant devenu homme, — car les impressions du premier âge décident souvent de toute l'existence. L'enfance, l'éducation, voilà deux mots nécessaires l'un à l'autre. — Il ne faut pas attendre que le mal ait pris sa racine pour tenter de donner à l'âme de meilleures impressions et en diriger l'action vers un meilleur but."

" Opposez-vous au mal avant qu'il s'enracine : S'il séjourne, il rend vain l'art de la médecine."

" Moraliser un enfant, c'est plus que de nourrir une famille de pauvre pendant vingt ans. Cet enfant bien discipliné deviendra un bon ouvrier, puis un honnête père de famille et subviendra aux besoins de sa femme et de ses enfants auxquels il transmettra la tradition du bien et du travail, pour qu'elle passe aux générations futures." (Mullois.)

Le rapport signale encore un point non moins pernicieux dans son effet : — vouloir former une intelligence par des excès d'études précoces en cherchant à raisonner avec les enfants et à provoquer chez eux un développement prématuré.

Troisième cause. — Immoralité. — Immoralité dans l'Etat. — Immoralité dans la société. — Immoralité dans la famille. — Quelle responsabilité pour tous ! En effet, l'Etat doit protéger la société par des lois chrétiennes avant tout — punir le vice et le scandale là où ils se trouvent — qu'ils soient dans des livres trompeurs, dans des tableaux séduisants ou dans l'exposition de curiosités, contraires à la nature et à la décence.

La Société doit protéger la famille au lieu de la livrer aveuglément à tous les désordres qui sont le résultat de l'orgueil, de l'égoïsme et d'une rivalité ambitieuse.

Et la famille !... que de chagrins domestiques, que de passions violentes, que d'excès de colère, que de frayeurs naissent de son immoralité lorsqu'elle ne se laisse plus diriger par des principes honnêtes.

Et quel terrible exemple pour les enfants, qui en face de pareils tableaux ne craignent pas d'étudier le vice afin de profiter de leur jeunesse pour s'y livrer avec une ardeur tenace !

Ces abus de la force nerveuse portent presque toujours une atteinte profonde à la constitution physique et intellectuelle et conduisent souvent à la folie paralytique.

Quatrième et cinquième cause.—Le tabac et l'opium.—Le tabac exerce son influence sur les facultés intellectuelles comme sur l'organisme et les ravages produits par la consommation de ce poison sont très-grands. Griesinger nous dit : "Le tabac, même par son usage modéré, amène souvent des troubles graves dans les fonctions de tout le système nerveux, et il n'y a pas de doute que chez certains individus il affaiblit et trouble les fonctions du cerveau."

L'opium a beaucoup d'analogie, dans ses effets, avec le tabac ; il est employé en grande quantité. On le trouve partout et jusque dans la chambre des enfants. Il remplace aujourd'hui les herbages inoffensifs que l'on employait autrefois dans les sirops et les liniments. Les parents en droguent leurs enfants sans même savoir si cette médication imprudente peut leur convenir ; le soulagement produit par cet agent n'est après tout que passager et la trace qu'il laisse ne fait que s'aggraver avec le temps et mine peu à peu la constitution.

Le médecin seul est le juge de la limite que l'on doit assigner à telle ou telle constitution quand l'usage de ce remède devient indispensable ; et le moindre conseil qu'il donne sur ce sujet vaut mieux encore que la trop grande confiance que les parents placent en eux-mêmes quand il s'agit de l'avenir, de la santé de leurs enfants."

Sixième cause.—Ivrognerie.—Nous empruntons au Rapport de M. Bonnet (1871) la liste suivante qui comprend les morts par ivrognerie, et qui est assez curieuse :

- "En Angleterre, les excès de boisson tuent chaque année une moyenne de 50,000 personnes, dont 12,000 femmes.
"En Allemagne, les victimes de l'ivrognerie sont de 40,000 par an.
"En Russie, on n'en compte que 10,000.
"En Belgique, 4,000.
"En France, 1,500.

D'après la statistique du Docteur Everost, 300,000 (trois cent mille) personnes sont mortes aux Etats-Unis, des suites de l'ivrognerie, dans l'espace de huit ans."

Le Rapport ajoute : "Ces statistiques effrayantes données par M. Bonnet, appellent l'attention de tous ceux qui cherchent un remède aux grandes plaies sociales de notre époque, et qui sont désireux d'entraver un mal dont les conséquences sont si funestes pour l'individu, la famille et la société. Elles prennent une signification terrible surtout aux yeux des médecins qui, mieux que tous autres, connaissent les effets désastreux produits par les excès alcooliques. Ils savent, de l'expérience, que les habitudes alcooliques conduisent à la folie, au crime, et qu'elles créent chez les descendants une aptitude spéciale à l'aliénation, à l'idiotie, à l'imbecillité, à l'épilepsie, à la surdi-mutité, à la scrofule, aux convulsions de l'enfance, ainsi qu'aux autres formes de la dégénérescence physique, intellectuelle et morale de l'espèce humaine."

Le Rapport renferme encore sur ce sujet une foule de statistiques prouvant au-delà de ce que l'on serait en mesure de prévoir l'importance et le sang qu'occupe l'ivrognerie dans les causes d'aliénation mentale.

Les médecins-directeurs suggèrent comme moyens de prévenir ces abus, l'idée de réorganiser nos sociétés contre l'abus des boissons alcooliques.

Ils traitent ensuite des maladies convulsives qui peuvent être transmises par voie d'hérédité ou de la nutrition à laquelle on doit soumettre l'enfant que certaines circonstances obligent parfois de confier à une nourrice étrangère.

Enfin ils terminent ce chapitre par quelques remarques sur la consanguinité et les unions incompatibles, et la citation suivante nous montre qu'ils n'ont pas tort de désigner à la société les conséquences funestes de ces mariages.

"Les recherches assidues auxquelles s'est livré le Dr. Bemis, du Kentucky, lui ont prouvé que 10 par cent des sourds-muets, 5 par cent des aveugles et environ 15 par cent des idiots placés dans les différents établissements hospitaliers des Etats-Unis, sont issus du mariage entre cousins au premier degré. Sur ce chiffre de 787 mariages entre cousins-germains constatés par M. Bemis, ce dernier a pu se convaincre que 256 avaient produit des aveugles, des sourds-muets, des idiots, etc."

BENJAMIN SOLTÉ.

(A continuer)

CE QUE DISENT LES OLOCHES.

Tous ceux qui ont visité Québec savent que la cathédrale anglaise possède une sonnerie qui joue la gamme majeure descendante, c. à d. les huit notes :

Do, si, la, sol, fa, mi, ré, do.

Un dimanche matin, à l'heure du service protestant, deux Québécois, l'un français, l'autre anglais, passaient devant la cathédrale dont la sonnerie fonctionnait.

—Savez-vous, dit le promeneur canadien-français, quelle terrible chose vous annoncez ces cloches ?

—Mais non, reprit son compagnon ; j'entends seulement qu'elles jouent la gamme dont ma petite fille me fatigue les oreilles depuis qu'elle prend des leçons de piano.

—Vous n'y êtes pas ; ces cloches vous disent et vous répètent clairement la sentence que voici :

"Tous les an—glais vont en en—fer !

(Do, si, la, sol, fa, mi, ré, do.)

Cette observation, nouvelle alors, fit sourire notre compatriote anglais qui allait entamer, avec son ami une longue discussion sur le "salut," si l'heure ne l'eût point averti d'entrer à l'église.

A quelque temps de là, nos deux Québécois se rencontrèrent de nouveau, près d'une petite chapelle catholique des faubourgs, dont la cloche rend les notes suivantes :

Si, sol, la.

—Savez-vous, dit notre Anglais, ce que vous dit cette cloche, à plusieurs moments de la journée !

—Mais, reprit le Canadien, si je me rappelle un peu les notions de musique vocale que nous donnait, au séminaire, ce brave et regretté M. Dessane, cette cloche répète à satiété, tout le long du jour, trois notes très-inoffensives de la gamme, les notes Si, sol, la.

—Je vous y prends, à votre tour ! cette cloche ne dit rien de la sorte ; elle vous avertit, vous catholique obstiné, du triste sort qui vous attend dans l'autre monde, et elle vous répète, depuis six heures du matin, jusqu'à six heures du soir, ces mots terribles :

Go to hell ! Go to hell !

Où, si vous voulez du français :

En enfer ! En enfer !

—Parbleu ! mon cher, reprit le Canadien, je vois que vous entendez la plaisanterie et vous voulez me faire payer celle que je me suis permise, l'autre jour, en passant avec vous devant la cathédrale anglaise. Nous personifions assez bien tous les deux, les égoïstes de la chanson :

Egoïstes que nous sommes,
Pauvres cloches ! tant qu'on peut,
On leur fait, tout comme aux hommes,
Dire tout ce que l'on veut !

Le fait est qu'on pourrait écrire, sur "le langage des cloches," autant de volumes qu'on en a produit, de tout temps, à propos du "Langage des fleurs."

Ecoutez la cloche qui annonce une messe de mariage : quelle joyeuse volée ! que lit-elle ? Ces mots : Ils sont heureux ! Ils seront heureux ! Et la cloche redit cet heureux préage pendant un grand quart d'heure.

Et la cloche du baptême ? Elle envoie dans les airs ses éclats les plus joyeux. Voici un jeune père qui fait baptiser son premier né. Il a payé largement pour mettre en branle toutes les cloches de la paroisse. Au second baptême, il fera sonner un peu moins longtemps ; au troisième un modeste tintement suffira ; au quatrième, on ne sonnera plus du tout.

Les glas sont interprétés de manières mille fois encore plus diverses. Pour ceux qui regrettent vraiment le défunt (ou la défunte) la cloche dit : "Il (ou elle) est mort (e)." Pour les héritiers avides, elle formule une terrible assertion : "Morts, Morts, Morts !" Et en revenant du cimetière, on se demande à mi-voix : "Combien vaut la succession ?"

Il y a encore la cloche du dîner, le tocsin, la cloche du départ, etc., etc., cloches essentiellement bavardes qui apportent aux intéressés les impressions les plus diverses, et se contraignent souvent entr'elles. Pour moi, je n'aime point à entendre le tocsin quand je viens seulement de finir mon potage.

Dans plusieurs ports de mer, notamment en France, il y a des sonneries qui jouent l' Ave Maris Stella. Trouvez-vous, par exemple sur les ramparts de St. Malo quand les barques de pêcheurs arrivent de Terre-Neuve. Elles sont en vue ; la cloche tinte et dit ces belles paroles :

Salut étoile des mers,
Vierge toujours,
Puissante mère de Dieu !

Et voilà que les barques abordent :

"—C'est toi, Mathieu ! toi Laurent !

—La pêche a-t-elle été bonne ?"

Puis il faut voir les poignées de mains, et les femmes, les petits enfants, aux visages frais comme des pommes, courir au-devant d'un père adoré qui apporte quelque mois d'aisance à la pauvre famille !

—Mais où donc est Joseph ?

—Ah ! le pauvre garçon ! Sa barque a sombré, corps et bien, en vue de St. Pierre Miquelon !

Les manifestations de joie sont interrompues ; une procession de forme spontanément qui s'avance vers la chapelle dont la cloche dit, sur l'air de l' Ave Maris :—

Donnez-nous une vie pure,
Guidez notre voyage,
Pour aller voir votre fils,
Et jouir de sa vue durant l'éternité.

A la chapelle, le vieux prêtre de l'endroit, tout de suite mis au fait du malheur arrivé à Joseph, le bon vieux prêtre dit une prière pour le défunt, la cloche cesse son joyeux carillon auquel succède le glas funèbre. Une collecte est immédiatement faite pour la famille du défunt ; elle ne manquera de rien et son fils aîné, un beau grand garçon de seize ans, trouvera un bon engagement, sur une goélette, pour la prochaine saison de pêche. Il partira courageux et à demi consolé parce qu'il veut être le soutien de sa vieille mère et de ses jeunes sœurs. Que Dieu protège le jeune pêcheur et, qu'à son retour, il puisse, d'un cœur satisfait, chanter l'hymne à la patronne des navigateurs :

Salut, étoile des mers !

E. B. DE ST. AUBIN.

Ottawa, février, 1874.

LES HUITRES.

La section des sciences naturelles de l'institut de Christiana (Norvège), a publié il y a quelque temps un rapport qui révèle un fait bon, nous semble-t-il, à signaler.

Dans ces contrées pauvres et dont la pêche maritime forme la principale, pour ne pas dire l'unique ressource alimentaire, l'huître joue un grand rôle, non pas comme mets savoureux et recherché, mais comme aliment quotidien et à l'usage de toutes les classes de la société.

Or, à la suite de plusieurs cas de décès subits et étranges, ainsi que de graves indispositions d'un caractère non moins subit et non moins mystérieux, survenus dans la population de Christiana, une enquête accomplie sous les auspices des membres les plus éminents de la faculté de médecine, a amené cette découverte,—véritable catastrophe publique pour le pays,—que ces accidents hygiéniques avaient pour cause une certaine maladie, inconnue jusque là, de la race mollusque. Cette maladie, savamment décrite dans le rapport de l'Institut norvégien, qui lui donne un nom qui peut se traduire approximativement par phthisie pestilentielle de l'huître, n'aboutit à rien moins qu'à rendre vénéneuse la chair de ce mollusque et à en faire un poison des plus actifs et des plus meurtriers.

Il est donc écrit que notre triste époque verra les ravages des épidémies s'étendre successivement à toutes les catégories d'êtres vivants : choléra et fièvre récurrente pour l'espèce humaine, peste ou typhus pour la race bovine, trichines pour le porc—et enfin pour les huîtres, épidémie sous-marine que l'on signale comme des plus redoutables et en outre des plus contagieuses.

On ne connaissait jusqu'ici à l'huître que le défaut d'être devenue hors de prix depuis quelques années ; la voilà maintenant qui se fait empoisonneuse.

Qu'on vienne donc présenter encore ce mollusque comme l'emblème de la rébellion à la loi du progrès !...

De tout temps l'huître fut en grand honneur auprès des gourmets.

Les Grecs, et surtout les Romains, l'avaient en estime toute particulière, et, suivant Pline, il n'était pas de table si peu somptueuse qu'elle fut, qui n'offrit au moins aux convives quelques échantillons du précieux mollusque.

Pline nous apprend aussi que pendant longtemps les Romains ne connurent d'autres huîtres que celles de la Méditerranée et la ridacna, grosse huître ressemblant quelque peu à celle appelée pied de cheval et qu'ils tiraient des mers de Chine.

Ce fut un certain Sergius Aurata qui le premier eut l'idée de parquer les huîtres et de les engraisser,

Ayant acheté près de Baies de vastes terrains, il y fit creuser des viviers qu'il peupla d'un nombre considérable d'huîtres tirées du lac Lucrin.

Son entreprise ayant réussi il voulut agrandir ses relations, et, dans ce but, fit un voyage dans les Gaules, afin de juger par lui-même de l'excellence des produits de l'Océan Atlantique, dont la renommée commençait à se répandre dans l'Italie.

Satisfait du résultat de ses démarches, il traita avec un grand nombre de pêcheurs qui furent chargés d'approvisionner les parcs de Baies et d'Ostie.

Ce Sergius Aurata fit une fortune considérable et devint par la suite un personnage fort important.

Depuis cette époque, les huîtres n'ont certes pas dégénéré dans l'opinion publique ; on en mangeait au moyen âge, mais elles ne paraissaient que sur les tables des princes, des seigneurs et des pêcheurs.

De nos jours, les huîtres sont plus que jamais prisées, le chiffre énorme de la consommation est là pour le prouver.

D'où nous vient leur cherté actuelle ?

Rendons-nous compte d'abord du véritable motif de cette cherté actuelle de l'huître, puis nous en trouverons le remède.

Il y a quelques années, les gens du peuple ne connaissant qu'une tradition l'huître, réservée alors à quelques estomacs privilégiés. L'apparition d'une douzaine d'huîtres sur une table bourgeoise était un événement, et on regardait avec une sincère admiration passer sur la place les personnes qui avaient pris part à ce festin, et en voyant un de ces heureux privilégiés, on se le montrait en disant : Voilà celui qui a mangé de l'huître. Les temps sont bien changés depuis.

Aujourd'hui il n'y a pas de contrée, si éloignée qu'elle soit, où le mollusque n'ait fait son apparition sur les ailes de la vapeur et n'ait conquis son droit de cité. Or le nombre des huîtres restant stationnaire, il est évident que la quantité ne suffit plus à la consommation, et que la hausse devait s'en suivre. Ce résultat était facile à prévoir.

Certainement il y avait un moyen de ramener les cours à un taux moins élevé. Mais à qui faire aujourd'hui cette proposition héroïque de s'abstenir de manger des huîtres pendant trois ans, comme le recommande l'inspecteur des pêcheries de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, M. Venning,— afin de donner le temps à celles qui restent de se reproduire et de se multiplier ?

Du reste, l'homme n'est pas le seul à faire à l'huître une guerre acharnée, il a pour rivaux un grand nombre d'animaux marins, parmi lesquels se distinguent au premier rang les polypiers.

La mer elle-même aide à cette perte en entraînant le poisson et en le jetant sur des rochers inaccessibles à la drague, car il faut savoir que l'huître ne s'attache aux rochers ou aux corps durs qu'elle rencontre que lorsqu'elle a acquis déjà un certain développement, à moins toujours qu'on ne l'y aide, et c'est dans ce but que l'on emploie des tuiles collectives qui servent à retenir le naissain.

Pour arriver à une baisse tant désirée il n'y a qu'un moyen, c'est de multiplier l'huître. On l'a compris chez nos industriels voisins ; aussi commença-t-on par créer de véritables champs, qu'on entoure de fascines, de manière à bien mettre le naissain à l'abri de toute destruction, et ces champs furent peuplés abondamment d'huîtres-mères, puis il fut ordonné aux inspecteurs des côtes de veiller à ce que les bancs fussent soumis à des coupes réglées, c'est-à-dire à ce qu'on laissât reposer les uns pendant qu'on exploitait les autres.

Depuis que le gouvernement américain a organisé ces expériences sur une grande échelle et a mis, pour ainsi dire, l'Océan en culture réglée, le commerce d'huîtres des Etats-Unis excède en valeur celui de toutes les autres pêcheries ensemble. Un capital presque incroyable y est placé. Dans Baltimore seul, le montant en est porté à seize millions de piastres. Cette branche produit annuellement environ 23 millions de piastres, soit trois fois la valeur de la pêche des huîtres de la Grande-Bretagne.

Il n'y a pas de doute que si l'on adoptait ce système ici, on obtiendrait des résultats semblables.

Les bancs d'huîtres sur la côte canadienne sont très-étendus et dans des endroits admirablement favorables à la croissance et à la subsistance du précieux bivalve.

"Nous avons déjà," dit, dans son rapport, l'ex-ministre de la marine et des pêcheries, M. Mitchell,—une espèce d'huîtres qui, pour la délicatesse du goût et les propriétés nourrissantes, ne le cède en rien aux espèces choisies qui viennent des côtes des Etats-Unis. Tout le long des côtes du Nouveau-Brunswick où la marée se fait sentir, des huîtres de la plus belle description pourraient être élevées en quantités énormes, si les moyens naturels de la culture étaient quelque peu aidés par l'art. Quand on considère que l'huître femelle rend jusqu'à 3,000,000 d'œufs à chaque saison de frai, on peut se faire une idée de ce que produirait la culture des huîtres d'après un système soigné."

Ainsi, que chaque propriétaire du littoral des provinces maritimes surtout, suive donc l'initiative donnée par le gouvernement américain et les suggestions de notre ancien ministre des Pêcheries, et nous verrons alors l'huître, cet honneur de nos tables, cette joie de nos estomacs, diminuer de prix en augmentant en nombre et en qualité.

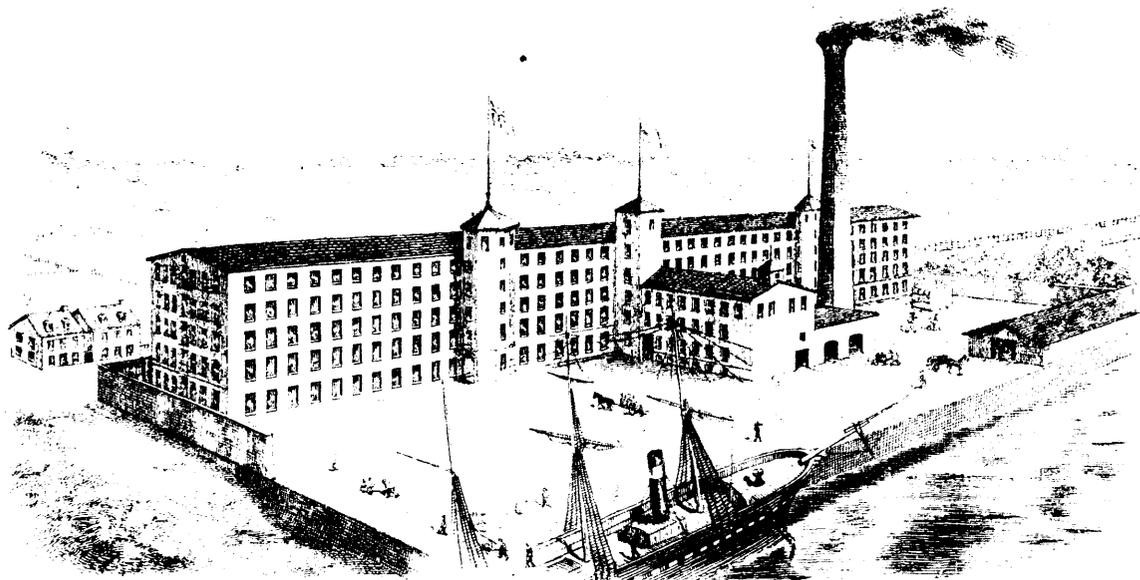
La voie est toute tracée. Il n'y a plus qu'à la suivre.

J. W. MILLAR.

Rimouski, 17 Février 1874.

Le Liquide Rhumatique de Jacobs guérit la diphthérie. Demandez le Liquide Rhumatique de Jacobs.

La fabrique d'Hochelaga est une magnifique bâtisse en briques de cinq étages, mesurant 278 pieds sur 77. En arrière du corps principal du bâtiment, se trouve la bâtisse de l'engin, laquelle a trois étages, 72 pieds de longueur et 40 de largeur. L'engin, à haute et basse pression, est de la force de 600 chevaux. Il sort de la maison Wood, de Bolton, près Manchester, Angleterre. Les bouilloires sont à côté de l'engin, tout à fait en dehors de la manufacture. C'est là une mesure très-sage que les directeurs de la compagnie de



LA FABRIQUE DE COTON D'HOCHELAGA.

ment aborder au quai en arrière de la bâtisse et y prendre un chargement complet. Ensuite la proximité du fleuve facilite l'approvisionnement de l'eau.

Cette fabrique est un véritable monument industriel dont la ville de Montréal a le droit de s'enorgueillir à tous les titres, et qui fait le plus grand honneur à ceux qui l'ont construit. Tout semble parfait dans l'aménagement intérieur, de même que tout est beau et grand dans la vue extérieure de l'édifice.

coton ont adoptée, en mettant en arrière de la bâtisse principale les bouilloires qui, souvent, sont la cause d'accidents déplorable. La cheminée d'où sort la vapeur, a 130 pieds de hauteur et repose sur une base de 25 pieds.

C'est M. Perrault, architecte, qui a fait les plans de cet édifice.

Il a été commencé en 1871 et terminée en janvier 1874.

Le rez-de-chaussée est occupé par l'entrepôt et par la boutique pour la préparation des broches. Le second étage est oc-

cupé par les 208 métiers armés de 18,000 broches. Les trois autres étages sont remplis par les différents métiers adaptés à la préparation du coton avant de le fabriquer.

Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'établissement contre un incendie.

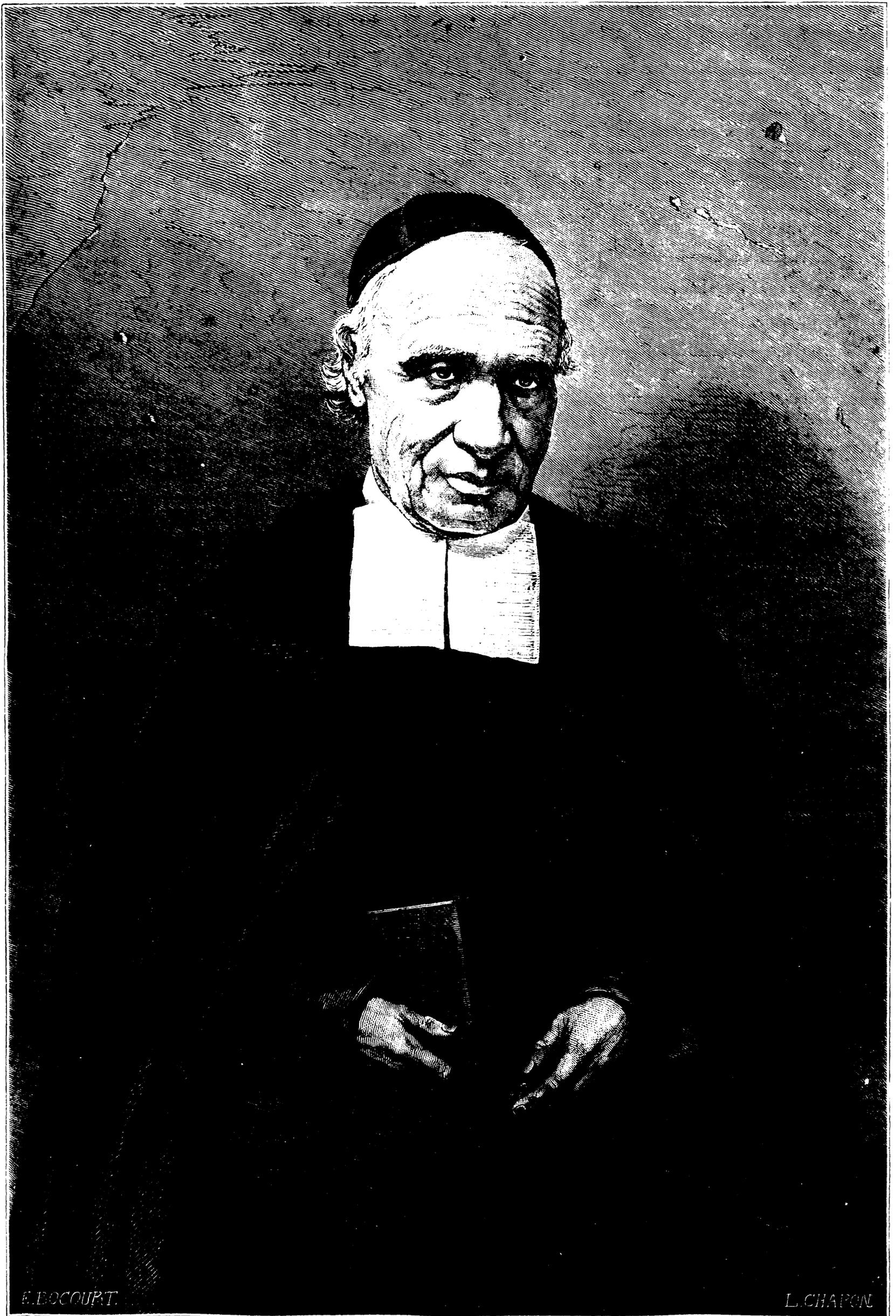
Cette fabrique est située tout près du fleuve; deux avantages considérables ressortent de cette position. D'abord elle facilitera le chargement des balles de coton, évitera les frais de transports, les vaisseaux transatlantiques pouvant facile-

Il ne reste plus à la Compagnie Hudon qu'à faire de l'argent, et elle y compte.

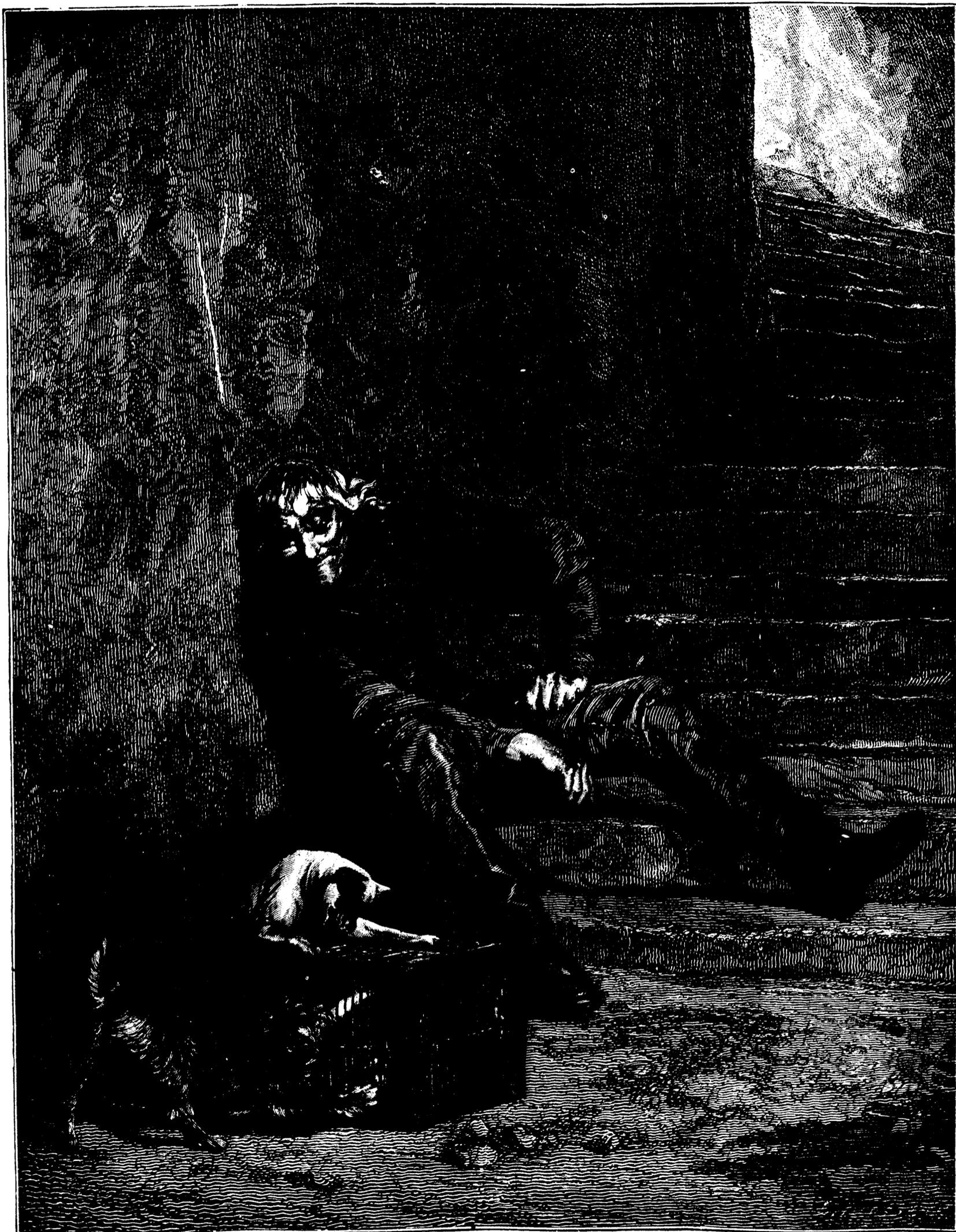
Cette partie du port de Montréal sera bien changée dans une dizaine d'années, le jour, par exemple, où le chemin de fer de Colonisation du Nord sera inauguré. Hochelaga ne sera bientôt qu'un faubourg de Montréal, grâce aux capitalistes assez intelligents pour investir leurs fonds dans des spéculations qui, tout en faisant leur profit, fait aussi la fortune des autres.



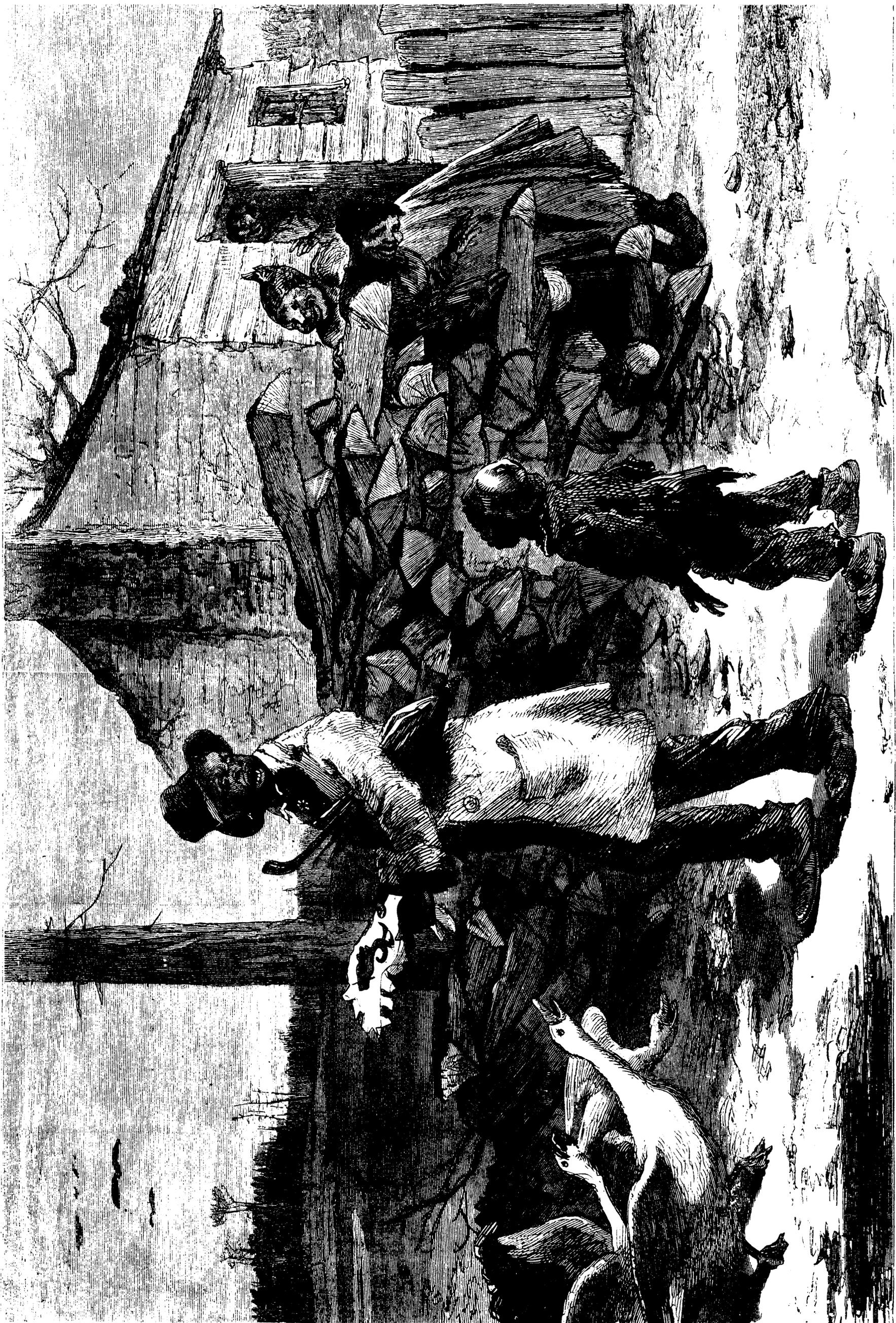
ON N'ENTRE PAS!



LE FRÈRE PHILIPPE.



UNE BONNE PRISE.



QUI M'A ENVOYÉ CE VALENTIN ?

NOS GRAVURES.

LE FRÈRE PHILIPPE.

Le vénérable supérieur des Frères de la Doctrine Chrétienne, qui vient de mourir, avait une réputation européenne. Il faisait le bien pour le bien, modestement, en vue de son salut éternel, mais ses vertus n'ont pu rester cachées, et il a conquis, sans y prétendre cette gloire humaine que d'autres recherchent avec tant d'avidité. Dans ce Paris malheureusement si hostile aux entreprises catholiques, il a obligé tout le monde à respecter les Frères. Durant la dernière guerre ils ont rendu tant de services dans les hôpitaux et sur les champs de bataille que les impies eux-mêmes ont été forcés de rendre hommage à cette société, jadis l'objet de leurs attaques journalières. Le F. Philippe était toujours à la tête de ses compagnons, se prodiguant comme le plus humble et le plus jeune, bravant les boulets prussiens ou les balles de la Commune. Sa mort est une perte, non-seulement pour sa congrégation, mais pour son pays qu'il honorait par ses vertus et son patriotisme désintéressé. Le nom du F. Philippe restera parmi les plus glorieux dans cette France si féconde en grandes œuvres et en grands hommes.

QUI M'A ENVOYÉ CE VALENTIN ?

L'institution des Valentins est très-populaire, mais franchement le personnage que voici n'avait pas le droit de s'attendre à en recevoir un. Aussi l'on voit que sa colère égale sa surprise. Les gamins qui le poursuivent de leurs cris moqueurs, ne sont pas étrangers à l'envoi de cette missive inattendue. Ce n'est pas la première fois qu'ils jouent des tours à ce monsieur, et ils ont vu arriver le mois de février avec plaisir, songeant que l'occasion était belle pour une nouvelle espièglerie.

ON N'ENTRE PAS.

Les vaches n'entrent pas au château : c'est un vieux proverbe que Sancho Pança, l'écuyer philosophe de Don Quichotte, répétait quelquefois. Avec un peu moins de philosophie, cet enfant est du même avis. Espérons seulement qu'il apprendra plus tard que le meilleur moyen de sortir vite d'embarras, c'est de "prendre le taureau par les cornes."

UNE BONNE PRISE.

En descendant à la cave ce matin, le bonhomme a trouvé trois gros rats dans la trappe qu'il avait tendue la veille. Vite, il appelle ses fidèles terriers, et avant de leur livrer le gibier, il veut un peu jouir de leur impatience et de leur colère. Il paraît prendre un grand plaisir à ce spectacle.

LAIDS ET LAIDES.

M. Jules Prével racontait hier dans le *Figaro* que trois célibataires viennent de se cotiser à 500 francs par tête pour offrir un bijou à l'actrice la plus laide qu'ils connaissent à Paris, parmi celles qui sont jeunes.

L'idée est originale, mais son exécution n'est pas des plus faciles ; parmi toutes les prétentions, en effet, innées au cœur de la créature humaine, celle qui lui tient de plus près à pour objet son physique, et c'est pour qu'on n'y touche pas que l'homme, depuis le paradis terrestre, a répandu le bruit qu'il était formé à l'image de Dieu.

Il y a une dizaine d'années cependant il se trouva jusqu'à cinq filles d'Eve dans le plus grand monde parisien pour se reconnaître hautement laides. C'était le temps où la princesse de Metternich se proclamait le singe le mieux habillé de Paris. Un certain soir, la princesse eut l'idée de fonder le club des laides : les membres de ce cercle auraient eu pour mission de trouver tous les moyens possibles de combattre la laideur, artifices de toilette, jeux de physionomie, choix de l'attitude, inflexion de la voix, que sais-je encore ? et de la faire ainsi disparaître du parquet des salons ; puis, ce but n'étant pas encore assez philanthropique, de se réunir de temps à autre pour confectionner de petits ouvrages d'aiguilles qui auraient fait le fond chaque hiver d'une tombola destinée à assurer l'établissement de filles laides et, surcroît de malheur, pauvres. Vous voyez que l'entreprise de la princesse était humanitaire à tous les points de vue.

Elle reçut l'adhésion d'une comtesse qui porte dignement un nom littéraire justement estimé, d'une spirituelle marquise qui s'appelle comme le village des environs de Paris dont la fête est la plus célèbre, d'une princesse russe fameuse par ses hivers méditerranéens, enfin d'une légitimiste de pur sang et d'un esprit charmant, mais boiteuse comme le feu prince de Talleyrand ; mais ce fut tout : ces cinq vaillantes ne trouvèrent personne pour les suivre, et le club des laides ne vécut guère que la durée de la cigarette princière qui l'avait fait naître.

Dans une tentative du même genre, les hommes se montrèrent en Angleterre bien plus tenaces et bien plus braves que les filles d'Eve et parvinrent, eux, à fonder le *Ugly club* (club des laids). C'est un certain Hatchet qui fut le créateur de ce cercle. Entre autres avantages, ce Hatchet possédait un nez encore plus démesuré que celui du roi François Ier qui cependant, dit Brantôme, "l'avait de deux doigts plus long que les plus longs nez de son âge." Un jour, dans la rue, un garçon boucher accusa Hatchet d'avoir renversé avec son nez le panier plein de viande qu'il avait au-dessus de l'épaule et il s'en suivit une contestation judiciaire des plus curieuses.

Quoiqu'il en soit, le *Ugly club* fonctionna pendant assez longtemps. Mirabeau en fut nommé membre honoraire pendant son séjour en Angleterre, et Jack Wilkes en fut élu président perpétuel sous le règne de George III.

Pour en revenir à la question soulevée par l'histoire de M. Jules Prével, je dirai volontiers qu'il n'y a pas de femmes laides, il y a seulement des femmes qui ne savent pas être jolies. Je parlais un jour à Mme de T... de la collection de femmes jeunes et belles qu'on trouve toujours dans son salon : — "Oh ! répondit-elle, ne vous illusionnez pas sur mon abdomen : je ne crains que les laiderons. Sûre d'elle, la jolie femme ne cherche pas à plaire, tandis que le laideron, lui, donne toujours campagne."

Et le laideron a raison, car il remporte souvent la victoire, et que la victoire, alors durable, complète, que rien ne peut entamer—comme celle de la jolie femme à la merci de la plus petite ride ou de la moindre atteinte.

Ah ! la laideur, quel atout pour une femme si elle sait en jouer ! C'est son passe partout, son firman, qui lui livre sans défiance l'accès de toutes les portes ; c'est le gage du degré de son triomphe, la garantie de sa stabilité une fois qu'il est remporté. La femme laide ne conquiert pas seulement, comme la jolie femme, elle asservit : *est victis!* malheur aux vaincus qu'elle fait—c'est pour la vie.

Aussi parcourez l'histoire du théâtre, jetez autour de vous le regard de la scène, dans le monde à ceinture dorée, quelles sont les femmes les plus aimées, les plus célèbres, les plus riches ?—Des femmes laides.

J'ai mille noms pour un à vous citer comme preuve. Mettez en parallèle par exemple la vie de Mlle. Georges—la beauté même—et celle de Rachel—le laideron de génie. Et dans l'histoire ! Comparez donc la destinée de Mlle. Valières avec celle de Mme. de Maintenon.

Ah ! si j'étais femme de théâtre et que mon miroir me prouvât que mon visage n'a rien de commun avec celui de Mme. Théo—ces *divas* de beauté—de la rampe, je me mettrais prestement sur les rangs pour le bijou des célibataires du *Figaro*, et m'en ferais un fier talisman pour le restant de mes jours !

Malheureusement nul n'est content de sa fortune ni mécontent de sa figure, et le sentiment de leur visage est ce qui manque le plus chez les femmes laides.

C'est ce qui rassure les jolies femmes !.....

BACHAUMONT.

BULLETIN TELEGRAPHIQUE.

FRANCE.

Paris, 20.—Le duc de Broglie, ministre de l'intérieur a envoyé une circulaire aux préfets afin de les engager à surveiller les citoyens qui partiraient pour Chislehurst dans le but de rendre hommage au Prince Impérial à l'occasion de sa majorité.

Paris, 20.—Les députés alsaciens ont quitté le Reichstag et sont revenus à Strasbourg.

ANGLETERRE.

Londres, 16.—Hier, le ministère s'est résolu à donner sa démission immédiatement. M. Gladstone part aujourd'hui pour Windsor.

Londres, 17.—La Chambre des Communes se compose maintenant comme suit : Conservateurs, 348. Libéraux et partisans du "Home Rule," 300.

Les journaux approuvent généralement la détermination qu'a prise le ministère Gladstone de donner sa démission. Le *Times* dit qu'il n'y a qu'un seul membre qui s'y soit opposé.

Un correspondant du *Daily News*, écrit qu'il y a encore beaucoup de maladie parmi les troupes anglaises de la Côte d'Or.

Londres, 17.—On annonce que le vaisseau anglais, *Iron Crown*, parti de San Francisco pour Queenstown, a été vu le quinze du courant, dans un état assez délabré, plusieurs hommes de l'équipage étant aussi hors de service.

Le Dr. Baker, l'explorateur anglais, dit qu'il a découvert la véritable montagne de Sinai. Elle se trouve à une journée de marche du village d'Akaba, Arabie, à une élévation de 5000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Le Dr. Baker dit qu'il y a trouvé les restes des animaux qui ont été sacrifiés. Il a aussi découvert certaines inscriptions dont il a pris copie.

Londres, 17.—M. Gladstone a été reçu par la Reine cette après-midi à Windsor. Il a offert sa démission et celle de ses collègues. M. Disraeli est appelé et se rendra demain. Le nouveau cabinet sera probablement formé dans le cours de la semaine.

Londres, 18.—Le *Times* dit que le résultat final des élections est : Conservateurs, 351 ; Libéraux et partisans du "Home Rule," 303. Le nombre total des votes donnés dans tout le Royaume-Uni est de 2,500,000, ce qui est une diminution considérable, comparativement à la dernière élection générale.

Il ne reste à faire que l'élection d'un député pour représenter le comté de Wexford.

M. Gladstone a élevé à la dignité de la Pairie le vicomte Enfield, et M. Cardwell, Hammond et Chichester Fortescue.

Le *Times* de ce matin dit que l'on doit s'attendre à voir M. Gladstone refuser la direction du parti libéral.

Londres, 18.—M. Disraeli a été accueilli avec beaucoup d'enthousiasme par la foule à toutes les stations entre cette ville et Windsor.

Londres, 18.—Disraeli est de nouveau entré aujourd'hui en conférence avec ses partisans. Il a officiellement accepté la place de premier ministre.

Le Révd. Robert Crafford, missionnaire dans le sud de l'Afrique, doute encore de l'exactitude de la nouvelle du décès de Livingstone.

Il ne pense pas qu'il ait été possible à Livingstone d'arriver à l'endroit où on le croit mort. Il ajoute que les provisions du docteur étaient suffisantes.

Le bureau des Affaires Étrangères, entretient les mêmes doutes.

Londres, 18.—Une dépêche de la Côte d'Or, confirme le rapport que Sir Garnet Wolseley est entré à Comassie, mais le 7 février au lieu du 29 janvier.

Londres, 20.—La liste suivante des membres du nouveau cabinet est la liste officielle :

Premier Lord du Trésor, Benjamin Disraeli.
Chancelier de l'Échiquier, Sir Stafford Northcote.
Premier Lord de l'Amirauté, George Ward Hunt.
Secrétaire d'État à l'intérieur, Richard Assheton Cross.
Secrétaire d'État à l'étranger, Comte Derby.
Secrétaire d'État aux Colonies, Comte Carnarvon.
Secrétaire d'État de la guerre, Gathorne Hardy.
Secrétaire d'État pour les Indes, le Marquis de Salisbury.
Lord Grand Chancelier, Lord Cairn.
Lord du Sceau Privé, Comte Malmesbury.
Lord Président du Conseil, Duc de Richmond.
Maître Général des Postes, John Manners.
Londres, 21.—La presse approuve généralement la démarche de M. d'Israéli qui a réduit à 12 le nombre des ministres de son cabinet.

Le cabinet Gladstone se composait de 15 membres.
Londres, 22.—On croit savoir que M. Gladstone abandonnera les affaires. On ne sait pas encore si sa détermination est définitive.

Londres, 22.—La révolution à Nagasaki prend des proportions alarmantes. Un grand nombre de citoyens se sont déjà enfuis avec leurs familles.

ESPAGNE.

Madrid, 16.—Le gouvernement de Madrid a l'intention de faire un appel au peuple pour autoriser l'abrogation de la clause 33 de la constitution de 1869, clause qui rend la forme monarchique nécessaire. On a aussi le dessein de remplacer les cortès constituantes par les cortès ordinaires.

Le maréchal Serrano sera le président de la République conservatrice.

Madrid, 18.—Les généraux Moriones et De Rivero, ont réuni les troupes qu'ils commandaient à Portugalet.

Bayonne, 18.—Les carlistes bombardent actuellement la ville de Berga.

Madrid, 22.—Un combat sérieux s'est engagé près de Biscaya et a duré plusieurs jours. Le général Dorregary tient les hauteurs avec 25,000 hommes.

L'armée républicaine a gagné du terrain, mais avec des pertes énormes.

La ville de Portugalet sera assiégée par terre et par mer.

La flotte républicaine, en entrant dans le port de cette ville, a constaté que les carlistes s'étaient retirés.

Bayonne, 22.—Les carlistes ont pris la ville de Vinaros.

Bayonne, 22.—La garnison de Vinaros, composée de 2,000 soldats, a été faite prisonnière par les Carlistes.

ALLEMAGNE.

Berlin, 16.—Au Reichstag, séance d'aujourd'hui, le général De Moltke a parlé en faveur du nouveau projet de loi militaire. Nous devrions, a-t-il dit, protéger et conserver par la force des armes durant un demi-siècle, ce que nous avons gagné dans l'espace de six mois.

La France, quoique désireuse de la paix, travaille à sa réorganisation. Si nous sommes devenus puissants, nous n'en aimons pas moins la tranquillité. Il nous faut une armée, non pour la conquête, mais pour la défense.

Le député de l'Alsace a proposé que le choix de la nationalité dans l'Alsace et la Lorraine fût décidé par un plébiscite.

Berlin, 18.—Au Reichstag, séance d'aujourd'hui, l'évêque de Metz, l'un des députés a demandé le privilège d'avoir un interprète près de lui durant les séances.

La demande a été refusée.

La requête d'un des députés de l'Alsace demandant que le choix de la nationalité dans l'Alsace-Lorraine fut déterminé par un plébiscite a été aussi rejetée. La motion présentée à ce sujet a été perdue. Une majorité écrasante s'y est opposée.

Berlin, 18.—Au Reichstag, le député alsacien a prononcé un véhément discours contre la conduite du gouvernement allemand. Le refus d'un plébiscite a-t-il dit, est un nouvel opprobre dont se couvre l'Allemagne. Elle a perdu son titre de nation civilisée en détachant de sa mère-patrie, une nation qui tient à cette dernière par les sympathies de race et de croyance.

ITALIE.

Rome, 22.—Il est rumeur que le cardinal Antonelli a convoqué tous les évêques catholiques à Rome, parce que le Pape désire les voir avant de mourir.

FAITS DIVERS.

Dimanche matin, notre ville a été mise en émoi par la nouvelle d'un suicide commis la nuit précédente à l'Hôtel du Canada. Voici les détails qu'il nous a été possible de recueillir sur cette triste affaire dont le héros appartient à une excellente famille d'Amiens, France.

M. Charles Lormier, parti de France il y a quelques mois avec une femme légère d'une beauté incomparable dont il avait fait la connaissance à Paris. Il vécut quelque temps à New-York, puis voyant ses ressources diminuer, se dirigea vers le Canada espérant y trouver un emploi qu'il ne pouvait trouver aux États-Unis à cause de son ignorance de l'anglais.

A son arrivée à Montréal, il descendit au St. Lawrence Hall, puis se fixa à l'Hôtel du Canada avec sa maîtresse qui, aux yeux de tous, passait pour sa femme légitime.

Là commence les malheurs du pauvre jeune immigré. Sa compagne ayant devant les yeux la perspective certaine de la misère et ne l'aimant pas assez pour partager son infortune, écouta avec trop de complaisance les propositions de quelques galants et samedi soir, M. Lormier acquit la conviction de son infidélité.

Le malheureux qui avait le moral profondément affecté par l'éloignement de son pays et ses embarras financiers, ne put supporter ce coup ; il entra dans la chambre qu'il occupait à l'Hôtel du Canada et peu après on entendit la détonation d'une arme à feu, suivie de cris et de gémissements. Il était une heure du matin. Un des pensionnaires de l'Hôtel, se précipita dans sa chambre et le trouva étendu au pied de son lit, baigné dans son sang, et à ses côtés un pistolet de salon de manufacture française.

Les Drs. Bélieu et Major, immédiatement appelés, donnèrent les premiers soins au blessé. Après l'avoir déshabillé ils constatèrent que la balle avait pénétré dans la région du cœur, sans toutefois toucher à cet organe, mais les efforts qu'ils firent pour l'extraire furent inutiles.

Le malade resta une demi-heure sans connaissance et en revenant à lui il raconta les différentes circonstances qui avaient accompagné son suicide.

Hier, vers trois heures, après avoir reçu les secours de la religion, Lormier a été transporté à l'Hôtel-Dieu ; son état est excessivement critique.

Sur la demande de M. Anthony, le Sénat fédéral a voté une somme de \$800 pour réparer à Newport, Rhode Island, la tombe délabrée de l'amiral français Arzac de l'ernay, qui commandait la flotte envoyée au secours de la jeune république américaine, et mourut en 1770. Le marquis de Noailles allait accomplir cette œuvre pieuse lorsque le Sénat de Washington lui en a disputé l'honneur.

MUSIQUE.—Nous avons reçu deux morceaux de musique de la composition de M. Napoléon Crépault, de Québec. Le premier est une *Polka caractéristique brillante*, intitulée : *Elle et l'Oiseau du Bosquet* ; le second est une romance : *Un petit mot d'amour*, dont les paroles sont de M. L. H. Fréchette.

Ces deux nouvelles pièces sont, au dire des connaisseurs, de petits chefs-d'œuvre qui feront les délices de nos salons.

M. J. B. Pruneau, notaire, est nommé maître de poste de Québec en remplacement de M. P. G. Huot, démissionnaire.

Un curieux vaisseau a été lancé, il y a quelque temps, en Amérique, dans le port de Brooklyn. C'est une église flottante ! Au centre, se trouve un chaire couverte de velours ; la nef a cinq mètres de hauteur ; la voûte est percée de trois fenêtres ; 600 à 700 personnes pourront y prendre place. Un orgue a été installé, et, pendant les cérémonies, mêlera ses harmonies à celle des vagues de l'Océan. Ce bâtiment est en route pour les côtes de France.

MOUVANT.—Nous lisons dans la *Gazette des Tribunaux* à Paris :

Voici un fait dont le héros est aiguilleur de la Compagnie du Nord, et se nomme Joseph Husard.

Le 30 janvier, à six heures du matin, comme il se préparait à aiguiller le train de nuit, il aperçut sa petite fille qui jouait sur les rails à cinquante mètres en avant de l'aiguille.

On entendait déjà le grondement du train :

—Reviens vite! cria l'aiguilleur d'une voix étranglée.

Mais la petite fille se mit à sauter joyeusement en criant à son père :

—Tu ne m'attraperas pas! tu ne m'attraperas pas!

Un quart de minute et le train arrivait. On voyait déjà ses deux lanternes rouges piquant le brouillard.

L'aiguilleur ferma les yeux une seconde... Dans cette seconde terrible, une idée traversa son cerveau affolé. Ne pas aiguiller le train, et le laisser filer sur la même voie. Un accident épouvantable s'ensuivrait, mais l'imprudente enfant serait sauvée... Il rejeta aussitôt cette idée avec horreur.

—Couche-toi! cria-t-il à sa fille d'une voix défaillante.

Et il aiguilla juste à temps le train, qui passa avec un fracas de tonnerre. Puis il tomba évanoui.

Quand il revint à lui sa petite fille était à côté de lui. Elle s'était couchée entre les rails, comprenant enfin le danger, et le train tout entier avait passé sur elle sans la blesser.

La Compagnie va récompenser l'aiguilleur.

DUEL.—L'affaire de l'enlèvement des cadavres, que nous relations l'autre jour a eu un dénouement plus sérieux qu'on aurait pu l'imaginer. Il paraît que les étudiants de Montréal ont les nerfs dans le voisinage immédiat de l'épiderme, car l'un d'eux est descendu hier de Montréal avec deux témoins, ses confrères, et une fois à Québec, a lancé un cartel à un universitaire québécois avec qui il avait eu déjà quelques mots. Le rendez-vous fut fixé sur le chemin Ste. Foye. Le cartel était lancé à 9.30 heures et le duel avait lieu à 10.30 heures.

L'universitaire québécois se rendit à l'heure précise sur le terrain où il rencontra son provocateur et ses témoins.

L'arme était le pistolet. Au signal donné, les deux antagonistes se couchèrent en joue; mais le montréalais tira dans la neige: le québécois qui tenait à lui faire passer la fantaisie de provoquer son prochain en duel, lui fit une légère égratignure à la jambe. Le provocateur est parti au moment où un sergent de ville arrivait, pour ne rien prendre, naturellement.

M. le juge Stuart vient de rendre un jugement important dans une cause qui tombe sous le coup de l'acte concernant la propriété littéraire, et qui a été plaidée devant la cour supérieure. La question était de savoir si le demandeur, M. Langlais, avait le droit de réclamer une pénalité et des dommages du défendeur, M. Vincent, parce que ce dernier avait publié un livre intitulé: "Le Grand Cathéchisme de Québec," dont le demandeur prétendait avoir la propriété. La cour a décidé que les dispositions de l'acte concernant la propriété littéraire, n'avaient rien à faire dans la cause actuelle, attendu que l'ouvrage a été écrit par Mgr. St. Valier, en 1700, que, comme en conformité au dit acte, il ne pouvait y avoir aucun représentant légal de l'auteur, le livre était devenu propriété commune, et le demandeur ne pouvait réclamer de dommages.—*Journal de Québec.*

DE TOUT UN PEU.

Un Anglais, en voyage, entre dans un hôtel et consomme un simple bouillon, qu'on lui fait payer trois francs.

Le bouillon était bon, mais il était bien trop cher.

L'insulaire ne put jamais le digérer, et, au premier relais où il en eut le temps, il s'empressa d'écrire et de jeter à la poste, à l'adresse du maître d'hôtel qui l'avait ainsi écorché, une lettre contenant uniquement ces mots :

" Monsieur.

" Votre bouillon était bon, mais il était trop cher."

Et, désormais, de partout où il put s'arrêter, il ne cessa d'adresser au maître d'hôtel une lettre semblable.

Ces missives n'étaient jamais affranchies et portaient toujours une suscription tracée d'une main différente, si bien que le marchand de bouillon n'osait les refuser et en payait le port.

Un jour, il lui arriva de Melbourne une caisse énorme et fort lourde, avec des frais de transport très-considérables.

Il paya la lettre de voiture et ouvrit la caisse.

Cette caisse en contenait une autre, qui en contenait une troisième, qui en contenait une quatrième, et ainsi de suite jusqu'à douze.

Dans la dernière de ces caisses, la plus petite, se trouvait une lettre contenant la formule qui était devenue comme le *Manc Théal Pharex* du maître d'hôtel :

" Monsieur,

" Votre bouillon était bon, mais il était trop cher."

En même temps, l'Anglais faisait insérer dans tous les journaux que tel jour, à telle heure, dans telle ville, à tel hôtel, on lui avait fait payer un bouillon trois francs.

L'hôtelier ainsi mystifié en fit une maladie et perdit sa clientèle.

UN RECU POUR LE PARADIS.—Un indien du Canada, en embrassant la foi catholique, se confessa à la Robe Noire (prêtre), d'avoir depuis quelque temps volé deux piastres à un pasteur calviniste du voisinage, et réponse lui fut donnée qu'il devait les restituer. Ce bon sauvage appelé Jean-Baptiste à son baptême, s'empressa de s'exécuter. Il se présente donc chez le ministre, et le dialogue suivant s'engage:—Eh bien! que me veux-tu?—Moi t'avoir volé, Robe-Noire dit à moi: "Jean-Baptiste, rends l'argent volé."—Quel argent?—Deux piastres volées à toi par moi, mauvais sauvage, mais aujourd'hui bon Indien, avoir l'eau du baptême sur le front, moi enfant du Grand-Esprit. Tiens, prends ton argent.—C'est bien, ne vole plus. Bonjour, Jean-Baptiste.—Bonjour! pas assez, moi, vouloir autre chose.—Et que veux-tu?—Moi vouloir un reçu.—Un reçu! Qu'as-tu besoin d'un reçu? La Robe-Noire a-t-elle dit de le demander?—Robe-Noire ne rien dire; c'est Jean-Baptiste vouloir un reçu.—Mais, pourquoi vouloir un reçu? Tu m'as volé et tu me rends; c'est bien assez.—Pas assez. Ecoute: Toi, vieux, moi, jeune; toi mourir sans doute premier, moi mourir après toi. Comprends-tu?—Non, qu'est-ce que tu veux me dire?—Ecoute encore: cela vouloir dire beaucoup, cela vouloir dire tout. Moi frapper à la porte du ciel, le grand chef saint Pierre ouvrir et dire: c'est toi, Jean-Baptiste, et que veux-tu? Moi répondre: Moi vouloir entrer dans la maison du Grand-Esprit. Et lui me dire: Et tes péchés? Moi répondre encore: Robe-Noire m'avoir pardonné. Saint Pierre ajouter: Mais ton vol au ministre, as-tu rendu l'argent? Montre-moi ton reçu. Maintenant, ministre, tu vois la situation du pauvre Jean-Baptiste, pauvre Indien, sans reçu, obligé, pour te retrouver, de galoper par tout l'enfer!

(Raconté par le Père de Smet, de la Compagnie de Jésus.)

LES RUINES

DE

MON COUVENT

TRADUIT DE L'ESPAGNOL PAR

M. LÉON BESSY.

(Suite.)

Je croyais être seul; mais, m'étant retourné, je me trouvai face à face avec un homme qui me regardait fixement et d'un air stupéfait. C'était le vieux gardien de Saint-Telme, avec lequel je m'entretenais quelquefois sur ce plateau, et que je ne connaissais pas sous un autre nom que celui de "petit père" qu'on lui donnait familièrement.

—Pauvre garçon, dit-il en souriant.

—Les pêcheurs ont-ils été heureux aujourd'hui, petit père? lui demandai-je, dominant ma surprise.

—Un peu plus heureux que toi, à ce qu'il paraît, me répondit-il, car ils ne se plaignent pas.

—Je vais quitter ce pays, lui dis-je.

—Et c'est pour cela que tu te crois malheureux? Ton père ne le quittait-il pas chaque jour, et pour s'exposer à des dangers que tu ne courras jamais?

—Avez-vous connu mon père?

—Il y a vingt-six ans que je l'ai connu comme un brave, en ce lieu même où je te vois si découragé.

—Comment donc? racontez-moi cela, petit père.

—Ce fut un jour mémorable pour cette colline et pour toute la contrée.

—Un jour mémorable, dites-vous?

—Oui; crois-tu que ce lieu ait toujours été aussi paisible qu'il est maintenant? Pour tous, mon jeune et malheureux ami, il y a eu des orages avant et après les jours de calme.

—Vous ne m'aviez jamais parlé de cela, petit père. Vous dites donc qu'il s'est passé ici un fait mémorable auquel mon père a pris part?

—C'était une belle journée comme aujourd'hui; seulement il faisait un froid très-vif, mais ni ton père ni moi ne le sentions. C'était le 31 mars de l'année 1795. Compte, et tu verras qu'il y a de cela vingt-six ans, comme je le disais... juste, vingt-six ans et quelques mois; et il me semble que c'était hier. Oui, oui, le temps vole, mon jeune ami. Alors j'avais la tête plus touffue et les jambes plus solides. Je crois que, pendant les six heures que dura le combat, je fis le chemin d'ici à la plage et de la plage ici au moins cinquante fois.

—Il y eut donc un combat?

—Non pas un, mais huit.

—Huit combats en six heures, petit père?

—Huit, et plus acharnés les uns que les autres. C'était le matin: ton père était assis là et regardait du côté du soleil levant.

—Mon père?

—Il est vrai qu'il ne l'était pas encore à cette époque, mais il connaissait déjà ta mère, qu'il épousa ensuite. Je me promenais tranquillement—Antonio, me dit-il tout à coup, voyez vous là-bas un bâtiment de guerre?—Je le vois, répondis-je, mais il n'est pas seul; un peu plus loin j'en vois trois, quatre, six, huit: c'est toute une escadre.

—Le navire qui marche en avant, dit-il, est espagnol.—Oui, repris-je, mais le second ne l'est pas, ni le troisième non plus: tous ces pavillons, excepté le premier, sont tricolores.—Et les huit pavillons tricolores, continua ton père, poursuivent le bâtiment espagnol; sans aucun doute, ils lui donnent la chasse. Arbrez le drapeau, Antonio. Je le fis aussitôt, aidé par lui.—Il nous a vus, dit-il après quelques instants, car il demande un pilote-côtier.

Là-dessus il partit à la hâte. Moins d'un quart d'heure après, je remarquai dans le port un mouvement inaccoutumé. Quelques chaloupes en sortirent, et bientôt le bâtiment espagnol se dirigea vers elles. Il ne tarda pas à s'approcher, et précédé des chaloupes, il entra majestueusement dans l'enceinte. En vérité, mon ami, c'était plaisir de voir la belle charpente de sa coque, sa brillante artillerie et la hardiesse de sa mâture. Il s'arrêta là, au milieu du port, qui s'est rarement trouvé aussi honoré, ayant un de ses flancs tourné vers la pleine mer, à une portée de pistolet de la plage. Quel navire, bon Dieu! il s'appelait le *Montagnard*, et, posté comme il était entre deux montagnes, ce nom lui allait ici à merveille. C'était un vaisseau de quatre-vingts canons, avec un équipage de je ne sais combien de centaines d'hommes.

—Se sauva-t-il?

—Il venait de faire le premier pas pour cela. C'était ton père qui lui avait servi de locman. La plage se couvrit bientôt d'une nombreuse multitude; quelques bateaux de pêche s'approchèrent du navire, et, après en avoir reçu des munitions, allèrent s'établir de chaque côté du port, au milieu des rochers. Tout se passait en silence, comme quand on travaille ardemment et de bon cœur. Ton père, qui était le meilleur pilote du bourg, dirigeait tout, et donnait des conseils au capitaine du navire.

—Qu'arriva-t-il ensuite?

—Je pense à une chose: tu as tort de ne pas suivre la carrière de ton père. Sans doute la profession d'avocat est honorable; mais pour un pilote peu à son aise, tu trouveras cinquante avocats qui ont toutes les peines du monde à gagner le pain qu'ils mangent.

—Et que devint le navire?

—Une partie de son artillerie fut employée à renforcer la batterie du môle. En moins d'une demi-heure on établit sur ce plateau, à l'endroit où nous sommes, deux pièces de vingt quatre. Elles avaient été amenées par ton père, qui prit le commandement de cette position. Tous les préparatifs ayant été promptement achevés, notre attention se porta du côté de la mer. Les huit navires ennemis, voyant le nôtre s'avancer vers la plage, hésitèrent d'abord à le suivre. Peut-être croyaient-ils que, désespérant de sauver son bâtiment, le capitaine

allait l'échouer. Mais lorsqu'ils virent qu'il prenait position et semblait les défier au combat, ils commencèrent à s'approcher eux-mêmes de la terre.

—Tous les huit?

—Tu vas voir comment la chose se passa. Ils vinrent les uns après les autres. Ils viraient de bord deux fois, et, à la troisième, ils se montraient là-bas en face, près du moulin à vent. Ayant serré une partie de leurs voiles, ils croisaient lentement devant le port, et faisaient pleuvoir sur le bourg, la batterie, le Montagnard et l'ermitage, une grêle de boulets, de grenades et de mitraille. C'est pour cela que je t'ai dit qu'il y avait eu huit attaques. Mais chacune d'elles eut aussi sa riposte. Nos deux canons tiraient les premiers. Ton père commandait le feu dès qu'on voyait paraître la proue d'un vaisseau ennemi, et comme tous suivaient le même chemin, pas une de nos salves ne fut perdue. Après nous venait la batterie du môle, et enfin le Montagnard ouvrait un feu soutenu qui ne s'arrêtait pas un instant durant le passage de l'ennemi, et qui faisait retentir ces alentours d'un bruit épouvantable. Nos chaloupes canonnières improvisées ne dormaient pas non plus, si bien que le port et le rivage, la montagne et les rochers semblaient vomir la flamme pour défendre le pavillon du Montagnard. Ces des bâtiments ennemis qui avaient le moins souffert revinrent croiser une seconde fois, dans l'espoir de perdre notre navire s'ils ne pouvaient l'amener à baisser pavillon. Il y en eut deux qui parurent en même temps, se touchant presque et marchant très-lentement. Ce fut un feu d'enfer. Une bordée n'attendait pas l'autre, et l'on ne voyait plus que des flammes et de la fumée, et les chouquets des vaisseaux ennemis qui semblaient flotter au-dessus d'un épais nuage. Les boulets sifflaient d'une manière horrible. Le Montagnard tira ce jour-là mille trente-deux coups de canon; en outre, la batterie de l'ermitage fit quarante décharges, et celle du môle cinquante-quatre. Enfin les ennemis nous tournèrent la poupe, sur quoi nous célébrâmes notre victoire par de longues acclamations et plusieurs salves joyeuses. Les plaintes vinrent ensuite.

—Comment donc? est-ce qu'il y eut beaucoup de malheurs?

—Il n'y en eut qu'un sur ce plateau. Un boulet fit sauter en mille pièces la pierre dont tu vois ici un débris, à l'angle de l'ermitage; elle est restée depuis dans le même état. Nous entendîmes un cri douloureux; c'était au commencement de l'action: cependant personne ne quitta son poste; mais, au moment où nous chantions victoire, ton père tomba couvert de sang dans mes bras.

—Quoi mon père?

—Oui, ton père, lui qui avait préparé la défense et qui avait tout dirigé, lui, le vrai sauveur du Montagnard. Tu vas voir, mon ami, comment on est récompensé par le monde. Un autre s'attribua la gloire; ton père eut la blessure: telle fut la pension qu'il obtint, la croix qui lui fut décernée. Ce banc sur lequel tu t'assieds chaque jour et ce sol que tu foules, il les a arrosés de son sang. Ne te cache pas pour pleurer; tes larmes peuvent couler devant tout le monde, car tu as perdu un père excellent, rempli de bravoure, et qui par-dessus tout était un parfait honnête homme.

—C'est vrai, disait une voix au dedans de moi-même. C'était un homme très-respectable; et moi, que suis-je?

—Aussi nous l'aimions tous beaucoup. Mais la personne qui l'aimait le plus, c'était ta mère. Ah! quel bon couple ils faisaient à eux deux? Même après leur mariage, ton père ne cessa jamais d'avoir pour sa femme des égards et des attentions extrêmes. Il faut dire qu'elle le méritait bien, elle qui, par amour pour son mari, voulait toujours l'accompagner sur mer, ce qui fut cause de sa mort. Mais qu'as-tu donc, mon jeune ami? pourquoi ces sanglots? Allons, calme-toi, car il me semble que je vois venir la servante de ta tante. Oui, c'est elle-même; elle apporte le bouquet que ta cousine m'envoie tous les samedis pour l'autel de l'ermitage. Il est magnifique cette fois.

—Un bouquet! m'écriai-je sortant tout à coup de ma rêverie.

—Et quelles fleurs! continua le gardien; sais-tu que ta cousine n'a pas sa pareille dans l'art de les cultiver? ses bouquets font un effet merveilleux. Aujourd'hui ce sont des œillets. Mais votre servante est une vraie folle; la voilà qui court à toutes jambes en montant la côte. Prends donc garde, tu vas tomber, petite sotte. Que dit-elle? je ne l'entends pas. Si le jeune monsieur est ici? oui, c'est lui qui est assis là.

—Bon, le voilà, dit la jeune fille; on m'a recommandé de lui montrer le bouquet avant de vous le donner, petit père, pour qu'il voie s'il le trouve bien.

—Qui t'a chargée de cela? lui demandai-je quand elle fut arrivée sur la terrasse.

—Eh! qui ça pourrait-il être? répondit la jeune fille. Ouf! que je suis fatiguée! Et elle s'assit sans cérémonie. On me disait que vous alliez fermer l'ermitage, et que je ne devais pas m'amuser en chemin: je ne me suis pas amusée non plus, et même je suis tombée deux fois le visage contre terre; mais vous voyez, seigneur Manuel, que le bouquet est bien propre: regardez-le.

Je pris le bouquet et l'examinai. Il était formé d'œillets rouges sans aucun mélange de jaunes. Adèle y avait joint quelques fleurs d'orange. Les œillets étaient naturels et les fleurs d'orange artificielles. A la partie supérieure du bouquet je vis une petite branche d'olivier à côté d'une fleur d'orange, et près de celle-ci une petite branche de pin recourbée. Les œillets n'avaient aucune signification, car, pendant tout le temps qu'il y en avait dans le jardin, on en envoyait un bouquet chaque samedi à l'ermitage; mais, par délicatesse sans doute, Adèle avait évité d'y mêler des œillets jaunes, emblème du dédain. Le pin marquait ma témérité à l'égard de la fleur d'orange. Mais celle-ci, voyant se courber devant elle la témérité, me présentait, en considération de mon repentir, la petite branche d'olivier, symbole de clémence, de concorde et de paix.

Mon cœur battait avec force; l'émotion me suffoquait, et rendant le bouquet à la jeune fille, je pus à peine lui dire que je le trouvais bien.

—Comme vous le faisiez ensemble les autres samedis, dit-elle en le reprenant, la jeune demoiselle m'a recommandé de vous le montrer avant de le donner au petit père. Madame a dit que vous ne vous occupiez plus de bouquets; mais la demoiselle a insisté pour que je vous le montrasse, et elle a ajouté que je vous trouverais ici ou dans les alentours. Oui, s'il ne s'est pas remis à dormir, a répondu madame; s'il dort, laissez-le tranquille et prenez-lui seulement son chapeau. Mais mademoiselle a dit qu'il fallait vous éveiller: que ce serait une cruauté de vous laisser dormir, parce que vous pourriez encore tomber dans la mer comme la fois que vous savez, et qu'on n'entendrait plus parler de vous. Tenez, petit père, prenez le bouquet, car, avec votre permission, il faut que je retourne à mon ouvrage.

—Va donc, et ne babille pas en chemin, dit le gardien en prenant le bouquet, et une autre fois tâche de ne pas baisser la terre, ou du moins, si cela t'arrive, essuie-toi le bout du nez et le menton, pour qu'on ne voie pas la poussière.

—Merci, petit père, dit la jeune fille en s'essuyant le visage avec un coin de son tablier; j'aurais eu un beau sermon si madame s'en fût aperçue la première. Bien obligée. Ah! quel bon air on respire ici! et quelle vue! n'est-ce pas, seigneur Manuel? Vous devez être enchanté de vivre en cet endroit, petit père?

—Tu seras bien plus enchantée tout à l'heure, toi, quand tu trouveras réduit en charbon le ragoût que tu as laissé devant le feu pour le souper.

—Vous vous trompez cette fois, petit père, car mademoiselle, qui est la bonté même, m'a dit que si je ne laissais pas le jeune monsieur endormi au milieu des rochers, et si je vous remettais le bouquet à temps, tout serait bien; que si, après cela, je venais à rentrer tard, je pourrais être sans inquiétude, attendu qu'elle veillerait au souper et que même elle mettrait la table. Vous voyez que j'ai encore le temps de réciter un Ave.

En disant cela, elle acheva de s'essuyer le visage, entra dans la chapelle, et en étant sortie peu de temps après, elle nous souhaita le bonsoir et s'en alla.

—Sais-tu ce qui me vient à l'esprit? me dit le gardien; mais c'est entre nous, et je ne voudrais pas faire cette confiance à un autre.

—Parlez en toute sûreté, répondis-je, car j'observe votre maxime: que nous ne devons pas laisser sortir par la bouche ce qu'un ami nous confie à l'oreille.

—Si je dis cela, ajouta-t-il, c'est que je serais fâché de faire gronder cette bonne fille. Elle n'a vraiment d'autre défaut que d'être un peu étourdie.

Il entra dans l'ermitage, et continua en me montrant le bouquet:

—Dis-moi en conscience quelle figure fait là cette petite branche de pin; celle d'olivier, passe encore. Ne penses-tu pas qu'à la première chute de la jeune fille un fleur se sera détachée de son bouquet, et qu'en la voyant flétrie elle aura mis à sa place la première branche d'olivier qui se sera trouvée sous sa main; puis, qu'à la seconde chute, ayant perdu une autre fleur, elle l'a remplacée par une autre branche de pin? Encore, troublée comme elle était, a-t-elle mis celle-ci tout de travers.

—Cela ne serait pas impossible, répondis-je.

—Eh bien! si tu ne le trouves pas mauvais, ôtons les deux étrangères, et laissons le bouquet tel que Dieu l'envoie et tel que ta cousine l'avait sans doute arrangé.

Je pris les deux petites branches et dis adieu au bon vieillard.

XII.

Elle me pardonne, me disais-je en retournant à la maison de mon oncle, elle me pardonne avec toute la délicatesse dont sa belle âme est capable. Elle n'a pu supporter l'idée de m'abandonner à une lutte cruelle contre mon désespoir, et, touchée de pitié sur mon sort, elle oublie l'offense qu'elle a reçue. Son pardon, il est vrai, ne me rattache pas à la vie qui n'a plus pour moi aucun charme, mais il me rend l'estime de moi-même, sans laquelle cette vie me serait odieuse et insupportable. Maintenant du moins, je ne sens pas peser sur moi le poids de la honte: et si, pareil au saule qu'Adèle dit être mon emblème, je me penche tristement vers la terre comme pour lui demander un lieu de repos, c'est seulement parce que l'horizon ne m'offre plus aucune agréable perspective, et qu'il est de tous côtés voilé pour moi d'épais nuages.

Cette dernière idée m'était venue naturellement à l'esprit à la vue du saule dont j'avais coutume de détacher quelques feuilles en revenant de l'ermitage. Je n'osai pas m'asseoir sous son ombre comme je l'avais fait tant de fois, mais je m'arrêtai un instant à regarder le courant dont les vagues baignaient les racines de son tronc. Le suave murmure de cette onde m'était plus agréable que la musique la plus mélodieuse, parce qu'il avait la vertu d'endormir mes douleurs. L'eau mugit de colère dans le torrent qui se brise avec fracas contre les rochers; elle pleure avec la pluie qui tombe goutte à goutte, et elle soupire doucement dans la plainte des ruisseaux solitaires. — Tout me parle, disais-je, mais, hélas! rien ne me répond!

Etant toujours dans la même attitude, j'aperçus le pilote qui venait à moi.

—Donne-moi la main, me dit-il avec son sans-gêne ordinaire.

Je la lui tendis machinalement.

—Si tu retournes à la maison, je vais t'accompagner, car je voudrais causer un instant avec toi.

—J'y retourne en effet et je crois que je trouverai le souper servi, répondis-je un peu alarmé de cet exorde.

—Tu sais, continua-t-il, que je suis las de courir la mer et que je veux en finir avec la crainte de perdre mes mâts et de voir sombrer mon navire. C'est pourquoi j'ai résolu de rentrer au port, et d'un moment à l'autre je vais jeter l'ancre. Mais, avant de dire adieu à l'ancien bâtiment, j'ai joué de toutes les tempêtes, je désire que tu m'aides à connaître la demeure nouvelle où je suis sur le point de m'enfermer pour la vie.

Je regardai mon interlocuteur, et baissai ensuite les yeux sans faire aucune réponse.

—Tu me comprendras bientôt, ajouta le pilote: tu n'ignores pas que celui qui navigue dans des parages inconnus, s'il veut marcher en sûreté et se préserver des écueils doit toujours avoir la sonde à la main pour mesurer la profondeur des eaux. Tels est le cas où je me trouve; mais, par malheur, la ligne de sonde me fait ici défaut, et j'ai besoin de recourir à quelqu'un qui me compte les brasses, si je veux éviter tout danger.

Cette fois je ne baissai pas la tête ni ne regardai le pilote; ma contenance était celle d'un homme qui cherche à deviner des énigmes.

—Enfin, reprit mon compagnon, il me faudra, pour être compris, laisser de côté le jargon maritime et revenir à l'idiome vulgaire. C'est sans doute ma faute si je ne me suis pas exprimé clairement, car je sais que la langue des matelots ne t'est pas inconnue; et, dans d'autres circonstances où je m'en suis servi, tu m'as parfaitement entendu. Cependant venons au fait. Mais d'abord, promets-moi d'être sincère, de parler sans détours et d'appeler du pain ce qui est du pain.

—Je le promets, répondis-je, et je n'aurai aucune peine à tenir cette promesse, car, en vérité, je ne sais comment je pourrais déguiser mes sentiments, en supposant que je le voulais.

—Eh bien! dit-il, je vais m'expliquer nettement. Je sais que tu es pour Adèle un peu plus qu'un cousin.

J'ignore si mon visage pâlit; mais je me souviens qu'un frisson courut dans tous mes membres. Néanmoins, je continuai de marcher sans lever les yeux et sans ouvrir la bouche. Il me semblait que le moindre mouvement eût suffi pour trahir l'agitation de mon âme, et j'aurais voulu être insensible comme la pierre.

—Je sais que tu es pour elle un frère, continua le pilote après une assez longue pause.

A ces mots mon anxiété se dissipa en une sueur glacée qui couvrit tout mon corps. Cependant je n'eus pas le courage de proférer une syllabe à l'appui de ce que je venais d'entendre.

—Or, ajouta le pilote, un frère connaît ou du moins devine les sentiments de sa sœur, car le cœur et les affections de celle-ci se révèlent à lui par mille indices. Dis-moi donc si tu crois qu'Adèle puisse être heureuse en unissant sa destinée à la mienne.

—Je crois, lui répondis-je sans hésiter, — car autrement il m'eût été impossible de répondre, — je crois que vous possédez les moyens de la rendre heureuse.

Le pilote resta quelques instants silencieux, espérant sans doute que je m'expliquerais davantage; mais, voyant que je croyais avoir pleinement satisfait à sa demande, il reprit:

—Ta réponse, que j'eusse souhaitée moins laconique, est en partie satisfaisante pour moi, car si je possède les moyens de faire le bonheur d'Adèle, il est naturel que je les emploie, et que, par conséquent, j'arrive au but où j'aspire; mais cette réponse me dit aussi que, si il me faut travailler au bonheur de ta cousine, il est évident qu'elle ne serait pas heureuse sur le champ, car si elle l'était, je n'aurais point à la rendre telle. Est-ce ainsi que tu l'entends?

—Non; je crois qu'elle doit se trouver heureuse tout d'abord.

—Ah! Manuel, tu es un savant et tu sais à merveille tourner une difficulté. Je serai plus franc avec toi. Depuis ton accident, j'ai eu l'entrée libre dans votre maison. Continuellement je voyais Adèle, et toujours elle s'est montrée affable et bienveillante à mon égard; je lui devais donc les soins les plus empressés. Son amour pour le travail, sa modestie, ses manières aimables, sans parler de ses autres agréments naturels, enchantaient mes regards et subjugeaient mon cœur. Je ne lui ai pas dit un mot de mes intentions. Mais crois-tu que, depuis qu'elle les connaît, elle est devenue tout autre envers moi? elle ne me sourit plus et elle craint de m'approcher: souvent une pâleur inquiète remplace tout à coup les teintes brillantes de ses joues, et ses regards attachés à la terre offrent l'image d'une jeune fille résignée à son sort, mais non pas satisfaite et joyeuse, comme j'ai vu Adèle autrefois. Si des égards constants, si une tendresse et un dévouement sans bornes peuvent assurer son bonheur, je regarderai comme bien employée mon existence tout entière que je veux désormais consacrer à ce soin. Mais, ô Manuel! ajouta le pilote en portant la main sur son cœur, cette partie de moi-même se briserait de douleurs si je ne pouvais, à l'aide d'aucune manœuvre, naviguer avec l'espoir de découvrir le secret de sa félicité. Voilà pourquoi je te demandais une explication franche et amicale, et tu ne me l'as pas donnée.

—Vous méritez mille fois d'être heureux, lui répondis-je cédant à mon émotion, et Adèle vous donnera le bonheur.

—Le dis-tu sincèrement?

—Je le dis du fond de l'âme.

—Merci, Manuel reprit-il en me serrant cordialement la main. Maintenant, autre chose. Je sais qu'il vous est parfois agréable, à vous autres étudiants, de pouvoir compter sur un ami. Si l'occasion se présente, adressez deux mots à ton frère le pilote, et tu auras toujours des mâts de rechange.

—Merci, dis-je à mon tour, au moment où nous arrivions devant la maison de mon oncle.

XIII.

Je trouvai dans ma chambre mon oncle maternel et ma tante, occupés à préparer ma caisse, et s'acquittant de ce soin avec une attention si minutieuse, que les détails même les plus insignifiants n'étaient point oubliés. Je les laissai faire, car j'étais entré avec le désir de me livrer tout entier aux pensées qui s'éveillaient en moi à la suite des émotions dont j'avais été agité durant cette journée orageuse. Heureusement, affarés comme ils étaient, ils se mirent peu en peine de moi. Tantôt je les regardais avec distraction, et tantôt je détournais les yeux, croyant

entendre un bruit de pas, ou apercevoir tout à coup devant moi ce vêtement et ces formes qui jetaient tant de trouble dans mon âme. Je redoutais la présence de l'ange que j'avais offensé, et en même temps je brûlais du désir de voir mon pardon confirmé par un de ses regards. Cependant Adèle ne se montrait point.

—Les peignes seront très-bien ici, disait ma tante. — N'y joindrons-nous pas le miroir? demandait mon oncle.

—Oui, quoique ce ne soit guère la peine, car Manuel ne se regarde jamais dans le miroir.

—Mais où est Adèle? dit mon oncle, et pourquoi s'absente-t-elle au moment où nous avons le plus besoin de son aide?

—La promenade de l'après-midi l'a fatiguée; et comme elle se plaignait d'un mal de tête, je lui ai conseillé de se mettre au lit.

—Ce ne sera rien, j'espère? — Rien du tout; demain matin elle sera levée avant nous.

—Il faut qu'elle soit en bonne disposition; autrement son futur pourrait croire qu'il lui a déplu.

—Mettons là les serviettes, pour que Manuel les ait sous la main; et les mouchoirs aussi. Quant à ce que nous disions, je ne crois pas que le futur ait lieu de s'inquiéter, car Adèle est gaie comme une Pâque fleurie. Sans doute l'idée d'un changement si prompt lui a produit un certain effet. C'est bien naturel. Si jeune, si active, si empressée à courir ça et là dans le jardin, elle aurait volontiers vécu quelques années encore de cette vie douce et folâtre, sans s'inquiéter de l'avenir. Ah! c'est le bel âge que celui où le manque d'expérience fait que l'on ne songe point au lendemain. Mais, heureusement, d'autres y ont pensé pour elle, et je crois qu'elle nous en saura gré un jour.

—Je le crois aussi, répondit mon oncle, car elle éprouve un très-bon parti.

—Et la pharmacie de voyage? reprit ma tante sans interrompre un instant sa tâche; je l'avais placée sur cette chaise; c'est son tour, elle sera parfaitement dans ce coin. Si le parti est bon! Depuis que le pilote est arrivé ici, il a acheté deux propriétés: de plus, la polacre est à lui, ce qui ne l'empêche pas d'avoir encore de beaux écus comptants, si bien qu'il veut acheter la vigne de Saint-Amand. Et avec cela, si franc et si simple! Vraiment, c'est plus qu'Adèle ne pouvait se promettre.

—Avec votre permission, répliqua mon oncle, je dirai que si le futur n'est pas un homme de rien, Adèle a aussi son mérite.

—Pour cela, personne ne le nie, répondit ma tante: mais où vais-je mettre ces papiers?

—Ce sont des dessins, et presque tous des dessins de fleurs, dit mon oncle; ils seraient perdus ici. Le mieux sera de les rouler. Fais cela toi-même, Manuel.

—Manuel! dit ma tante en parlant plus haut, il faut crier bien fort pour qu'il nous entende. De ma vie je n'ai vu personne dormir comme il fait là, assis et les yeux tout ouverts. Dis, ces dessins ne sont-ils pas à toi?

—Ah! oui, ils sont à moi, répondis-je.

C'étaient les dessins que j'avais reçus d'Adèle en échange de ceux que je lui avais offerts: correspondance mystérieuse et naïve qui avait eu tant de fois la vertu de sécher mes larmes. Je m'en saisis précipitamment, comme si l'on eût voulu m'arracher le seul souvenir qui me restât des jours heureux de mon enfance.

—Les gardes-tu avec-toi, me dit ma tante, où les mets-tu dans la malle?

—Je les garde avec moi, répondis-je.

—Ont-ils tant de prix à tes yeux, me demanda mon oncle, que tu ne veuilles pas même les confier à ta propre caisse? Où seront-ils plus en sûreté?

Ne sachant que répondre à cette observation, je roulai les dessins et les mis dans la caisse; mais mon trouble n'avait point échappé à mon oncle.

—Je gage, dit ma tante, en essayant si la caisse fermait bien, que ces fleurs sont des dessins d'Adèle. Enfantsillage de jeunes années!

Mon oncle me regarda de telle façon que je fus obligé de baisser les yeux.

—Tout est à sa place, ajouta ma tante en donnant un tour de clef; eh! mon Dieu, moi qui oubliais le meilleur; et le baume que j'ai laissé dans ma commode? Peu s'en est fallu que Manuel ne partît sans lui; sans le baume qui, en un clin d'œil, guérit toutes les tumeurs et ferme toutes les plaies: je cours le chercher.

A ces mots elle sortit de la chambre.

(A continuer.)

Renforcez les organes digestifs par l'usage des Pilules de Colby.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCE.

En cette ville, le 21 courant, la dame de Théo. Bertrand, éouier, avoca, une fille.
A Lewiston, Maine, le 4 février dernier, la dame de M. Olivier Bourbeau a mis au monde une fille.
N. B. Le Journal des Trois-Rivières et L'Union des Cantons de l'Est sont priés de reproduire.

MARIAGE.

En cette ville, le 16 courant, par le Rév. M. V. Rousselot, M. Hormidas Labelle, typographe, ci-devant de New York, et Dlle. Joséphine Roy, de Montréal.
Les journaux français de New-York sont priés de reproduire.

DÉCÈS.

En cette ville, Marie-Lumina Berthiaume, âgée de 4 ans et 18 jours, enfant de C. Berthiaume, 253, rue Aqueduc.
En cette ville, le 23 courant, J. Michel-Alexis-Napoléon, enfant de M. D. F. Paré, âgé de 4 ans, 11 mois et 22 jours.
A Joliette, le 8 courant, Joseph Froment, éor., commis-marchand, à l'âge de 35 ans.
Il laisse pour déplorer sa perte, une famille inconsolable et un nombreux cercle d'amis.
St. Thomas de Pierreville, le 14 courant, à l'âge de 33 ans, 10 mois et 25 jours, Sieur Amon Boisvert, respectable cultivateur. Le défunt laisse pour déplorer sa perte, une épouse inconsolable et un grand nombre de parents et d'amis, qui ne l'oublieront jamais.
A St. Michel de Bellechasse, le 7 courant, à l'âge de 55 ans, Mme. Marcelline Forques, épouse de Urcin Mercier, éor., marchand.
Elle a été inhumée le 10, dans l'église de St. Michel, au milieu d'un grand nombre de fidèles qui témoignaient de l'estime pour la défunte et de la sympathie pour sa famille.

AUX MERES.

Lorsque les enfants se mutinent Et poussent des cris sans motif; Lorsque vous bouder ils s'obstinent Pas de violent correctif!

Si de l'ecole buissonnière Ils abusent, point corrigés; Et s'il faut de quelque manière Réprimander ces insurgés;

Si de rage leur dent macule. Leurs livres tout enluminés, Jamais de fouet ni de férule! Ce sont des actes condamnés.

Outrageant ainsi la vieillesse, Ces petits irrespectueux, Oh! dites-leur que la faiblesse Vent des égards affectueux.

VARIETES.

Le président Rose, académicien, était aussi avaré que spirituel. En janvier 1701, il se mourait, et, se voyant entouré d'ecclésiastiques qui lui promettaient les prières les plus ferventes pour le repos de son âme, il fit appeler sa femme, qui avait la présence d'esprit de pleurer, et lui dit:

Un souvenir d'ambulance: Un troupié blessé qui commence à trouver le temps cruellement long, gémit et murmure à plusieurs reprises: "Oh! mon Dieu! mon Dieu!"

Un ancien sous-officier du 50e de ligne, le nommé George Benzino, est venu à Paris tout exprès pour offrir au commandant Collin un objet qui est à la fois un souvenir glorieux de la guerre franco-allemande et une véritable relique historique du 6e lanciers que commandait alors cet officier supérieur.

Voici les faits en deux mots: c'était le 16 octobre 1870; la petite ville de Schlestadt, dans le département du Bas-Rhin, ne pouvait offrir aucune résistance sérieuse.

Comme les Prussiens avançaient, on entra dans un jardin quelques drapeaux et insignes, ne voulant pas que l'ennemi pût s'en emparer.

La ville de Schlestadt fut prise deux jours après.

Le surlendemain, des habitants furent, au milieu de la nuit, déterrer les drapeaux et insignes, afin de les brûler; ils furent surpris dans leur opération, et les soldats allemands s'emparèrent de tout.

L'aigle du 6e lanciers devint le lot d'un officier prussien, qui, par fanfaronnade, l'acrocha, en guise de trophée, au balcon de sa chambre.

George Benzino, qui avait quitté ses habits militaires, voulut ravoier cette aigle, et une nuit, au péril de sa vie, il grimpa jusqu'au balcon et l'enleva sans coup férir.

C'est cette aigle que l'ancien sous-officier du 50e est venu offrir au commandant Collin.

En 1715, on fit de grands retranchements dans les rentes assignées sur l'hôtel de ville de Paris. Beaucoup de gens, que cette mesure ruinait presque, en murmurèrent contre Desmarests, contrôleur général des finances, et Lauzun se fit remarquer parmi ceux qui se plaignirent le plus fort. Un jour qu'il en parlait à Madame Desmarests:

—Parbleu! madame, lui répliqua le duc, ceux qu'on fricasse le sont bien davantage.

Les élections qui achèvent font disparaître bon nombre de figures familières dans l'ancienne Chambre. Néanmoins il n'est pas aussi grand qu'à l'ordinaire. Dans la province de Québec, les nouveaux venus sont M. Mousseau, qui remplace M. Gendron, M. Pettes, qui succède à M. Carter, M. Jodoin qui remplace M. Benoit, M. Laurier, qui succède à M. Nerré Dorion, M. Desjardins, qui remplace M. Beaubien, M. Hurteau, à la place de M. L. Archambault, M. Fréchette, en remplacement de M. Blanchet, M. Bernier, à la place de M. Joly, M. Donohue, à la place de M. Baker, M. McKenzie, à la place de l'hon. John Young, l'hon. I. Thibaudeau, en remplacement de M. Tourangeau, M. Barthe, à la place de M. Mathieu, M. Aylmer, à la place de M. Webb, M. Cheval à la place de M. Mercier, M. Lajoie en remplacement de M. Lacerte, M. Pouliot, à la place de M. Mailloux, M. Gill, en remplacement de M. Duguay, en tout dix-sept.

Un homme veuf, qui avait pris une seconde femme, ne cessait de louer, devant elle, les grâces, l'esprit, les talents de la première. Un jour que cet époux peu galant recommençait ce panegyrique devant plusieurs personnes, sa femme présente, il crut s'apercevoir qu'elle murmurait tout bas.

—Pardonnez moi, lui dit-il, les regrets que je donne à la défunte, elle les mérite. —Ah! monsieur, répondit celle-ci; personne, je vous jure, ne la regrette plus que moi.

LA NOUVELLE CHAMBRE DES COMMUNES.—On écrit d'Ottawa:

Les nouveaux députés ont presque tous retenu leurs sièges. Lorsque je visitai la chambre hier, il n'en restait plus que vingt-cinq à trente qui n'avaient pas encore d'occupants. Toute la droite est retenue: il y a environ une rangée et demie de l'extrême gauche qui restent vides.

Les six premiers sièges des deux premières rangées de la droite sont retenus pour les douze ministres qui siègent aux communes; puis viennent, sur la première MM. Holton et Malcolm Cameron, M. Cauchon et M. Young, de Waterloo, M. Scaticherd et M. Colby, M. Jones, d'Halifax, et M. Thomson, de Welland, et enfin M. MacKay, du Cap Breton. Dans la seconde rangée, à la suite des ministres se trouvent MM. Mills et Forbes, M. Oliver, MM. Jetté et Laffamme, MM. Wallace et Brooks, qui garde son ancien siège, et M. Buell. La troisième rangée est occupée par MM. Rymal et Stirton, E. B. Wood et Geoffrion, Brousse et Burpee, M. C. Cameron et Scriver, Ferris et Brown, Horton et Goudge, Charlton et Bain et Dymond.

MM. Bourassa, Béchard, Pâquet, Tremblay, Langlois, Fréchette et St. Jean se trouvent sur la quatrième rangée; MM. Pelletier, Delorme, Taschereau, Fiset, Richard, Prévost, sur la cinquième; MM. Gaudet, Pinsonnault, ont conservé leurs anciens sièges à la sixième rangée, deux sièges plus loin se trouvent MM. Barthe, Boyer, et de St. George.

M. Jodoin occupe avec M. Costigan le premier siège de la dernière rangée, puis viennent MM. Pouliot et Lajoie, Cheval, Lanthier, Harwood, et Robillard, qui gardent leurs anciens sièges, et M. Gill.

A gauche nous voyons sur le premier siège MM. Robitaille et Pope, puis viennent Sir John A. Macdonald, les Hons. MM. Tupper, Mitchell, J. H. Cameron, Abbott, Powell, Palmer, Thibaudeau, Wilkes et Killam. Au second rang viennent MM. Ryan et Anglin, Stephenson, Domville, Rochester, Wright Kirkpatrick, MacDougall, (Trois-Rivières), Wright (Pontiac), Currier, Casgrain, Moss, Blain, Metcalfe et Poyer, M. Mousseau vient au troisième rang avec M. Plumb; puis viennent MM. Baby, Ouimet, M. McKenzie, de Montréal, occupe le derrier siège du quatrième rang. Au cinquième rang se trouvent MM. Caron, Dugas, Desjardins, Chisholm, Biggar, Aylmer, Wood, Blackburn, etc. Au sixième viennent MM. Pettes, Bertram, Cockburn et MacIsaac. Vous remarquerez que plusieurs députés de Québec n'ont pas encore retenu leurs sièges. Ils sont exposés à en avoir de fort mauvais.

Un Florentin avait besoin d'un cheval. Il en trouva un qu'on lui voulait vendre vingt-cinq ducats.

—Je vous en donnerai quinze comptant, dit-il au maquignon, et je serai votre débiteur du reste.

Le maquignon y consentit. Quelques jours après, il alla demander ses dix ducats.

—Il faut, dit l'acheteur, nous en tenir

à nos conventions. Je vous ai dit que je vous devrais le reste, et je ne vous le devrais plus, si je vous le payais.

Un jeune homme ayant dit à un de ses amis qu'il allait consulter le médecin Chifford, mais qu'il lui demanderait crédit, parce qu'il n'avait pas d'argent.

—Ne t'avise pas de cela, lui répondit son camarade; car, lorsqu'il est malade, et qu'il se consulte lui-même sur ce qu'il doit prendre, il tire une guinée d'un de ses goussets pour la mettre dans l'autre.

Un ecclésiastique, passant dans une rue de Paris, fut inondé d'eau bouillante par une fenêtre. Il s'essuya, se sécha du mieux qu'il put, et regagna sa maison d'un pas chancelant. En le voyant arriver, le visage gonflé et à moitié épillé, sa nièce, sa gouvernante, jetaient les hauts cris: elles l'excitaient à la vengeance.

—Mon Dieu! qu'avez-vous fait à ces misérables?

—Je les ai remerciés.

—Remerciés! et de quoi?

—De ce qu'ils n'avaient pas jeté la marmite; car, au lieu de m'échauder la tête, ils me l'auraient cassée.

Une femme disait d'un homme qui était compassé dans ses expressions, empesé dans son air, contraint dans ses manières: —Cet homme là aurait besoin d'être un peu chiffonné.

Un paysan était allé consulter un oculiste; il le trouva à table, mangeant bien et buvant de même.

—Que faire pour mes yeux? lui demanda le paysan.

—Vous abstenir de vin, lui répondit l'oculiste.

—Mais il me semble, reprit le paysan en s'approchant de lui, que vos yeux ne sont pas plus sains que les miens, et cependant vous buvez.

—Oui, vraiment! c'est que j'aime mieux boire que guérir.

POUDRE ALLEMANDE, SUBNOMME

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERIS RESPECTABLES. 4-38 ss.

N. RHEAUME,

Doreur et Ornementiste.

FABRICANT DE CADRES EN TOUTS GENRES, RUE ST. LAURENT, No. 75, MONTREAL.

M. RHEAUME invite les amateurs à venir visiter son vaste Etablissement; ils y trouveront de magnifiques Chromos, Cadres et Mirrors au choix. Aussi un assortiment complet de Gravures Religieuses et Historiques.

PRIME DE L'OPINION PUBLIQUE.

M. RHEAUME, comme les années précédentes, se charge d'encadrer la PRIME de "L'Opinion Publique" de 1874, à très-bon marché. 5 4-8 f-42

EVITEZ LES CHARLATANS.

Une victime des indiscretions de la jeunesse, qui causent la débilité nerveuse, le dépérissement prématuré, etc., ayant en vain essayé de tous les remèdes annoncés, a découvert un moyen bien simple de s'en guérir, qu'il enverra gratis à ceux qui souffrent. Addresser, J. H. RIVERS, 78, rue Nassau, New-York. 4-40-1 an.

BOTANIQUE

COURS ELEMENTAIRE

DE

BOTANIQUE

ET

FLORE DU CANADA

A L'USAGE DES MAISONS D'EDUCATION

PAR

L'ABBE J. MOYEN,

PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU COLLEGE DE MONTREAL.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 48 planches. Prix: Cartoné, \$1.20.—Par la poste \$1.30.

\$12.00 la douzaine—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul, (62 pp. et 31 planches.) Cartoné, 40c.—\$4.00 la douzaine.

Le même, broché 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à G. E. DESBARATS, Montréal.

4-51-tf411

\$5 à \$20 par jour, Agents demandés!

Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adresses: G. STINSON & CO., Portland, Maine. 4-22 ss

J. D. NORMANDIN,

RELIEUR EN TOUT GENRE ET FABRICANT DE LIVRES BLANCS.

M. NORMANDIN se charge de relier, à prix réduit, tous les volumes de "L'Opinion Publique" qui lui seront confiés.

RUE ST. GABRIEL, MONTREAL. 5-3-9 f-421 Porte voisine du No. 57.

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE.

(Etablies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc.

On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude.

Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-25zz

Advertisement for A. LAVIGNE, NEW RUSTIC WINDOW SHADES, FABRICANT DE RIDEAUX, CHAMPETRES, Bureau au Magasin de Cigares, 489 RUE CRAIG MONTREAL. Includes an illustration of a man holding a window shade.

5-1-13f-293.

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Pouxons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur

HENRY R. GRAY, PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. 4-27ss (Etabli en 1859.)

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN

HARDWARE FAITES.

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude.

Une visite est sollicitée. R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 4-27ss

NOUVEAUX MOULINS A LAVER

COUVERTS ET CONSERVANT L'EAU CHAUDE DURANT UN LAVAGE, MACHINES A TORDRE.

MACHINES et FERS A GAUFFRER

ET A GLACER, SÉCHOIRS, ETC., ETC.

L. J. A. SURVEYER, 524, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-24zz

COMPAGNIE POUR LA MISE EN BOITES DES FRUITS, DE GRIMSBY, ONT.

LES seuls emballleurs canadiens de fruits et légumes dans des boîtes hermétiquement fermées, en la Puisseance. Leurs effets sont qu'ils y a de mieux offert aux consommateurs, étant toujours de la meilleure qualité. Demandez-en à votre épicer. S'il n'en a pas en mains, demandez lui de vous les procurer. Des listes de prix fournies au commerce seulement, sur demande.

Wm. FORBES, Gérant. 5-3-12 f-422

GRAVURES.

Nous sommes prêts à recevoir du clergé et des libraires des commandes pour les gravures suivantes imprimées sur papier à dessin première qualité:

La Madeleine, par LE GUIDE, 50 centins

L'Ensevelissement du Christ, par PAUL DELA ROCHE, 25 "

Ecce Homo, par LE GUIDE, 25 "

Mater Dolorosa, par CARLO DOLCE, 25 "

Sur des commandes importantes, une réduction sera faite sur ces prix, qui sont cependant très-bas: car ces gravures sont des facsimile de gravures sur acier, dont on ne peut acheter des copies à moins de \$2.50 pour les petites et \$10.00 pour les grandes.

N. B. Il faudra ajouter au prix de chaque gravure cinq centins si la commande est pour plusieurs gravures ou dix centins si elle n'est que pour une seule, lorsque la gravure doit être expédiée par la poste; et l'on aura soin d'inclure le montant nécessaire avec la commande.

S'adresser à G. E. DESBARATS, Montréal. 4-51tf-410

Imprimé et publié par La Compagnie de Lithographie et de Publication de G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.